2011 | 2012

RAPPORT ANNUEL

COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE

Québec

Publié par la Commission de la capitale nationale du Québec

- Denis Angers, direction et rédaction
- Hélène Jean, Geneviève Clavet et Annabelle Nadeau-Gagné, chargées de l'édition
- Annik Cassista, technicienne en gestion de documents
- Pige communication, conception graphique

© Commission de la capitale nationale du Québec 2012
Dépôt légal 2012
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Version PDF – ISBN : 978-2-550-65421-6

Commission de la capitale nationale du Québec
525, boulevard René-Lévesque Est, RC
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 528-0773
Sans frais : 1 800 442-0773
Télécopieur : 418 528-0833
www.capitale.gouv.qc.ca

Page couverture
Simulation de la station du Foulon, © CCNQ, Daoust Lestage inc. en collaboration avec Williams Asselin Ackaoui – Option aménagement

Dans le cadre de son Plan d'action en développement durable, la Commission a fait le choix de ne pas imprimer son rapport annuel et de le rendre disponible en version électronique sur son site Internet au www.capitale.gouv.qc.ca.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation à la ministre responsable de la Commission de la capitale nationale du Québec 5

Présentation au président de l'Assemblée nationale du Québec 7

Mot du président et directeur général 8

Présentation de la Commission 10

- Conseil d'administration au 31 mars 2012 11
- Le conseil d'administration 11
- Organigramme 14
- Le comité de direction 15
- Les comités de la Commission 15

Rapport d'activités 2011-2012 18

- Aménager, gérer et exploiter 19
- Promouvoir la capitale nationale 28
- Administrer la Commission 33
- Conseiller le gouvernement 35

Plan triennal de la Commission de la capitale nationale du Québec 40

- Aménager et mettre en valeur la capitale nationale 41
- Maintenir l'actif dans les parcs et espaces verts 46

États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2012 51

Annexes 70

GRAPHIQUES

Graphique 1 Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires) 20

Graphique 2 Sommaire des investissements selon les sources de fonds 20

Graphique 3 Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires) 20

TABLEAUX

Tableau 1 25

Tableau 2 33

Tableau 3 42

Tableau 4 45

Tableau 5 46

Tableau 6 47

Domaine Cataraqui
© CCNQ, Imagenomade.com

PRÉSENTATION À LA MINISTRE RESPONSABLE DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC

© CCNQ Pierre Jourdain

Madame Agnès Maltais
Ministre du Travail
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ministre responsable de la Condition féminine
Présidente du Comité ministériel de la solidarité
Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale
et de la région de la Chaudière-Appalaches

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2012. À la lecture de ce document, vous constaterez qu'il rend compte des activités et du bilan de la Commission pour l'année 2011-2012. Il présente aussi le plan triennal de l'organisme pour la période 2012-2015, comme le prévoit la Loi sur la Commission de la capitale nationale.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président et directeur général,

JACQUES LANGLOIS

L'hôtel du Parlement
© Collection Assemblée nationale, Photographe : Christian Chevalier

PRÉSENTATION AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2012.

Veuillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre responsable
de la région de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Agnès Maltais

MOT DU PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Une année de poursuite des grands objectifs

L'année écoulée aura été exceptionnelle à tous points de vue pour la Commission de la capitale nationale du Québec puisqu'elle aura été celle de la poursuite de ses grands objectifs.

Poursuite d'abord du grand projet de la promenade Samuel-De Champlain. Non seulement nous avons entrepris la réalisation du sentier des Grèves qui, dès l'été, reliera le secteur des ponts à la promenade de la plage Jacques-Cartier de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, mais encore nous avons parachevé l'élaboration du concept de la station du Foulon. Sur 2,5 kilomètres, entre les côtes de Sillery et Gilmour, ce projet de quelque 100 millions de dollars métamorphosera le littoral du Saint-Laurent; il redonnera vraiment le fleuve aux Québécois en leur garantissant un accès d'une ampleur et d'une qualité uniques.

Poursuite également pour le plan lumière de la capitale nationale auquel viendront se greffer deux nouveaux chantiers : celui de l'église paroissiale de Saint-Augustin-de-Desmaures, immeuble patrimonial qui marque en quelque sorte l'entrée ouest de la capitale, le long de l'historique chemin du Roy; et celui du Grand Théâtre de Québec qui, en conclusion des festivités marquant le 40e anniversaire de sa construction, brillera désormais de tous ses feux à la nuit tombée.

Poursuite des activités réussies de l'Observatoire de la Capitale qui a fait l'objet d'une spectaculaire mise à niveau où le visiteur se trouve emporté dans un époustouflant voyage à rebours, jusqu'en 1965. Ce nouvel Observatoire a généré un intérêt exceptionnel auprès des clientèles, tant résidante que touristique. Plus que jamais, en 2011-2012, l'Observatoire de la Capitale s'affirme comme le haut-lieu de la capitale nationale.

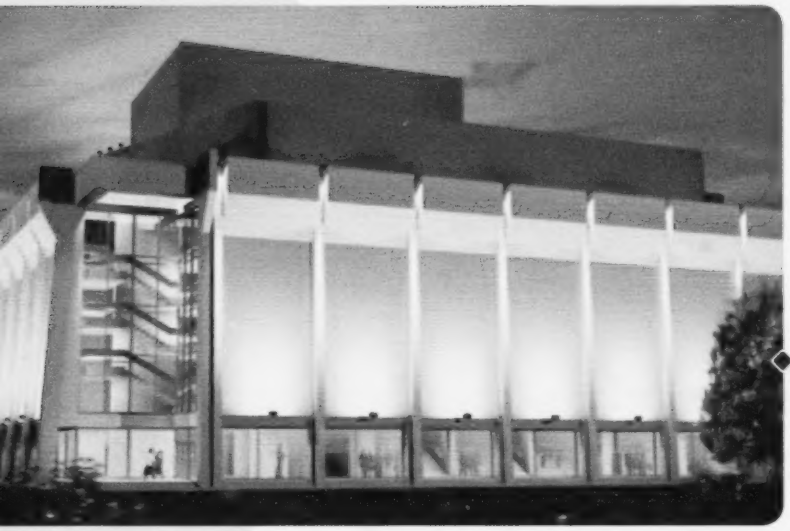

Simulation de la mise en lumière du Grand Théâtre de Québec
© CCNQ, Graph Architecture (Graph Synergie)

Poursuite des activités couronnées de succès également au domaine Cataraqui, le nouveau jardin hôtelier de la capitale nationale. Le programme de réaménagement réalisé par la Commission a non seulement donné une nouvelle jeunesse au domaine, mais les fruits de sa mise en marché sont abondants : depuis sa réouverture, pas moins de 250 événements de toutes sortes y ont été tenus et l'École hôtelière de la Capitale y a conçu un programme original de formation professionnelle qui attire déjà une clientèle fidèle. Ce lieu de fonction du gouvernement du Québec dans la capitale est en voie de s'établir comme un atout pour Québec, à tous points de vue.

L'Observatoire de la Capitale
© CCNQ, Jonathan Robert

Poursuite enfin de notre programme d'édition de beaux livres qui est en quelque sorte devenu la marque de commerce de l'organisation. Cette année, la récolte a été abondante : un ouvrage de référence en collaboration avec le Musée de la civilisation, le deuxième volet des guides Mendel, l'élaboration d'ouvrages retraçant l'histoire des Bulldogs de Québec, celle du Stade municipal ainsi que l'odyssée de Jean-François de La Rocque de Roberval sur les hauteurs du cap Rouge, en 1542 et 1543.

Durant cette année de poursuite de ses grands objectifs, la Commission a par ailleurs continué son travail incessant d'amélioration et d'entretien de la capitale. Nous avons ainsi réalisé le mur mémoire Cartier-Roberval à Cap-Rouge, entretenu avec soin notre riche patrimoine immobilier ainsi que multiplié les études et les recherches qui permettront de mieux construire la capitale de demain.

Nous avons également élaboré un programme quinquennal de maintien de nos parcs et espaces verts, du parc du Bois-de-Coulonge jusqu'au parc des Moulins, qui permettra d'en sauvegarder la beauté pour les générations à venir.

Au total, l'année écoulée aura été fort satisfaisante. Le mérite en revient bien sûr à nos équipes d'employés qui croient aux mandats de la Commission et qui les exécutent avec compétence et enthousiasme, bien appuyés par les membres de notre conseil d'administration et de nos comités consultatifs. Je me dois de les en remercier et de constater une nouvelle fois que la vraie richesse d'une organisation comme la nôtre repose pour beaucoup sur la qualité des hommes et des femmes qui la font rêver, vibrer, se réaliser…

JACQUES LANGLOIS

PRÉSENTATION
DE LA COMMISSION

L'Observatoire de la Capitale
© CCNQ, Jonathan Robert

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2012

Un conseil d'administration de treize membres administre les affaires de la Commission de la capitale nationale du Québec. Son président est aussi le directeur général ; il est secondé, pour la gestion des affaires courantes, par un comité de direction qui réunit les responsables des directions.

- M. Jacques Langlois
- Me Roger Beaudry
- M. Jacques Bouillé
- Mme Sonia Corriveau
- Me Julie Suzanne Doyon
- M. Christian Goulet
- Mme Jocelyne Gros-Louis
- Mme Guylaine Leclerc
- Mme Josée Noreau
- M. Jacques Painchaud
- Mme Céline Saucier
- Deux postes vacants

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jacques Langlois, président et directeur général

Jacques Langlois a été maire de Beauport de novembre 1984 à décembre 2001, chef de l'opposition officielle à la Ville de Québec de 2002 à 2004 et président de l'arrondissement de Beauport jusqu'à la fin d'octobre 2005. En plus de ses fonctions de maire, il a été président de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) de 2000 à 2002. Il a aussi cumulé les postes suivants : membre du comité exécutif et vice-président de la Commission des transports de la CUQ et membre du conseil d'administration de la Société québécoise d'assainissement des eaux. En outre, il a été membre du conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec et membre du conseil de direction de l'Union des municipalités du Québec.

Roger Beaudry[1]

Actionnaire principal et président de la corporation Bernier Beaudry inc., cabinet boutique en droit des affaires, Me Beaudry s'investit dans le développement de son milieu depuis les débuts de sa carrière en 1975. Licencié en droit de l'Université Laval et membre du Barreau du Québec, cet avocat aux origines entrepreneuriales beauceronnes s'engage pour bâtir et faire grandir. Le Conseil économique des Chutes-de-la-Chaudière, la Société V.I.A., la Solide de Lévis, la Fondation B.S.R. et l'École d'entrepreneurship de Beauce ne sont que quelques-uns des organismes qui ont subi l'influence de sa ferveur pour la coopération constructive. Passionné des gens, de Québec et de son histoire, il souhaite contribuer au développement, à la préservation et à la promotion de la richesse patrimoniale d'ici.

1. Me Beaudry est également membre du comité de vérification.

Jacques Bouillé

Jacques Bouillé a fait des études commerciales et occupé plusieurs fonctions en administration publique. Aujourd'hui retraité, il a eu une fructueuse carrière politique en tant que maire de Deschambault, préfet de la municipalité régionale de comté (MRC) de Portneuf et administrateur de la Fédération des municipalités du Québec. Depuis 2005, il poursuit sans relâche son engagement au profit d'associations de développement culturel, touristique et communautaire. Il est actuellement président du comité des fêtes du 300e anniversaire de la municipalité de Deschambault.

Sonia Corriveau

Chef du Service du développement commercial, de la promotion et du tourisme à la Ville de Lévis depuis août 2011, Sonia Corriveau est également étudiante à la maîtrise en administration internationale à l'École nationale d'administration publique (ENAP). Au cours de sa carrière, elle a été responsable des relations publiques internationales et directrice des projets spéciaux pour le Festival international d'été de Québec et directrice générale de Dufour événements, spectacles et images inc. Plus récemment, elle a également été conseillère senior lors du Congrès mondial de l'énergie 2010, puis gestionnaire de projets à la promotion internationale pour Pôle Québec Chaudière-Appalaches.

Julie Suzanne Doyon[1]

Avocate de formation, Julie Suzanne Doyon est directrice générale de la société immobilière Location Imafa, s.e.c. Elle est également très engagée dans le domaine de la santé et des services sociaux, notamment comme première vice-présidente de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux et comme présidente du Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins. Elle est, de plus, vice-présidente du conseil d'administration du Musée de la civilisation et membre du conseil d'administration de Célébrations Lévis 2011.

Christian Goulet[2]

Bachelier en administration des affaires de l'Université Laval, Christian Goulet occupe depuis 2002 le poste de vice-président adjoint secteur public et responsable de la région de Québec chez Bell Canada. Il a d'abord été conseiller en marketing pour la compagnie Mallette et Maheux, puis consultant en marketing pour Stentor – Bell Canada.

Jocelyne Gros-Louis

Membre fondatrice et directrice générale depuis 33 ans du Centre d'amitié autochtone de Québec et de ses entreprises affiliées, structures d'accueil et de services pour les autochtones en milieu urbain, Jocelyne Gros-Louis est devenue la première femme à occuper le poste de grande chef de la nation huronne-wendat en 1992. En 2003, elle a été honorée du titre de femme de mérite dans la catégorie « Affaires publiques » par la YWCA de Québec. Elle a aussi été récipiendaire, en 1992, de la Médaille commémorative du Gouverneur général du Canada en reconnaissance de sa contribution au bien-être de sa communauté.

---

1. Me Doyon est également membre du comité de vérification.
2. M. Goulet est également membre du comité de vérification.

Guylaine Leclerc

Guylaine Leclerc est associée d'Accuracy aux bureaux de Québec et de Montréal. Elle possède une solide expérience en tant qu'experte financière devant les tribunaux et chambres arbitrales tant dans des dossiers à caractère civil et commercial – dans le contexte d'évaluation de préjudices financiers – que dans des enquêtes de nature pénale.

Josée Noreau[1]

Titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques et diplômée en management public de l'École nationale d'administration publique (ENAP), Josée Noreau occupait depuis 2001 les fonctions de conseillère principale pour le compte d'Expertise 3S, division du Groupe Daniel Arbour et associés. En mai 2004, elle a été nommée secrétaire générale de la Société de gestion informatique SOGIQUE. Depuis juin 2006, elle occupe le poste de présidente-directrice générale de cette société.

Jacques Painchaud[2]

Retraité des Forces armées canadiennes après une carrière de plus de 35 années, Jacques Painchaud a travaillé tant à l'étranger qu'au Canada. Sa longue expérience lui a permis d'occuper, dans plusieurs secteurs d'intervention, de nombreux postes de commandement et d'état-major dans les milieux opérationnels. Il a aussi été membre de plusieurs comités au Pentagone, à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et à l'Organisation des Nations unies (ONU). Il a de plus été directeur de cabinet au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, au gouvernement du Québec, et directeur général adjoint du Parc technologique du Québec métropolitain durant près de dix ans. Diplômé du Collège d'état-major de Kingston en arts et sciences militaires « PSC », il a fait également des études en histoire militaire, en administration et en économie.

Céline Saucier[3]

Anthropologue, muséologue et titulaire d'un doctorat sur l'art inuit contemporain, Céline Saucier est nommée consule honoraire du Royaume de Norvège à Québec en 2006 puis elle est nommée présidente et directrice générale de la Fondation Patrimoine historique international (Canada). Membre de plusieurs organisations internationales liées au patrimoine culturel et naturel, elle est aussi engagée dans diverses associations culturelles québécoises.

Photos des membres du conseil d'administration
© CCNQ, Pierre Joosten, Jonathan Robert

1. M[me] Josée Noreau est également membre du comité de vérification.
2. M. Jacque[s] Painchaud est également membre du comité de vérification.
3. M[me] Céline Saucier est également représentante du conseil d'administration au comité consultatif de la commémoration et au comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture.

ORGANIGRAMME

L'organigramme au 31 mars 2012

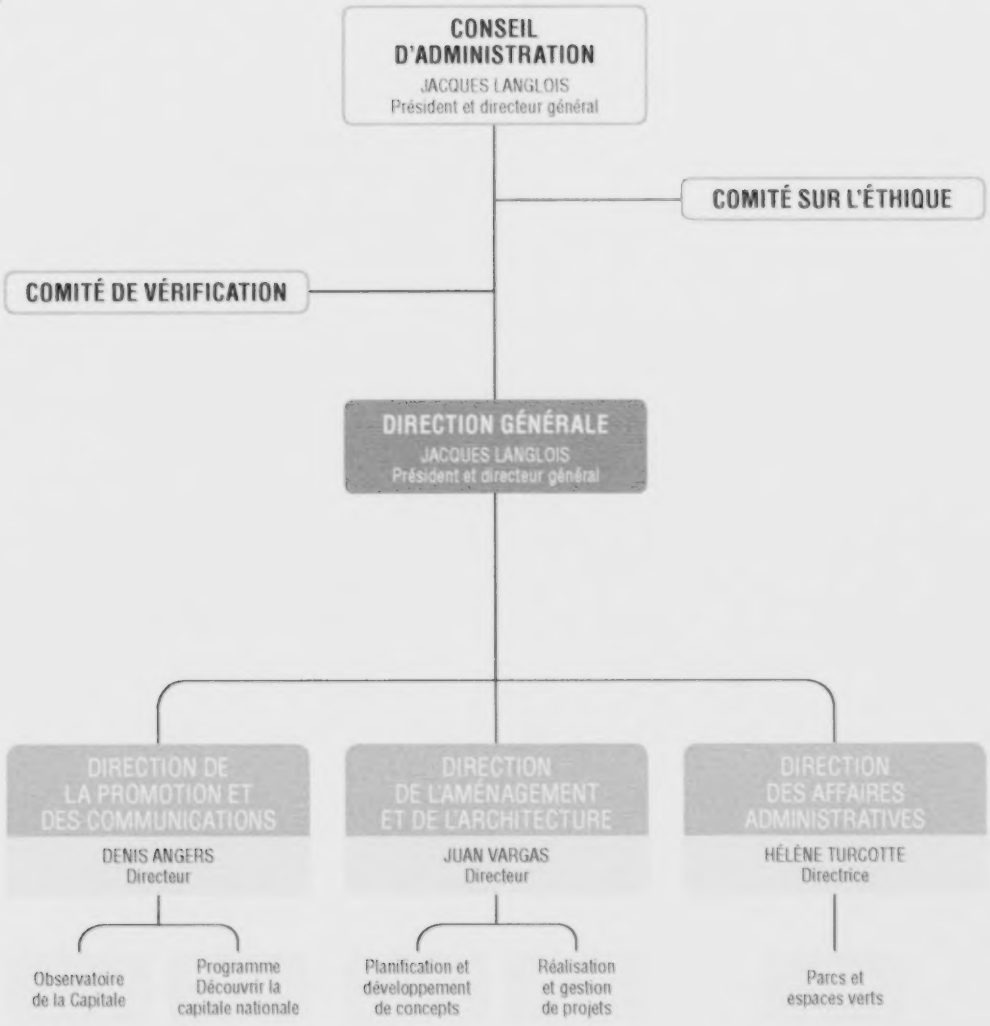

LE COMITÉ DE DIRECTION

La gestion des affaires courantes de la Commission de la capitale nationale du Québec est assurée par un comité de direction qui réunit les responsables des directions :

- Manon Tardif, secrétaire du comité de direction ;
- Hélène Turcotte, directrice des affaires administratives ;
- Juan Vargas, directeur de l'aménagement et de l'architecture ;
- Jacques Langlois, président et directeur général ;
- Denis Angers, directeur de la promotion et des communications.

© CCNQ, Jonathan Robert

LES COMITÉS DE LA COMMISSION

Afin de pourvoir à sa régie interne, le conseil d'administration a approuvé la constitution de cinq comités :

- le comité de vérification ;
- le comité consultatif de la commémoration ;
- le comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture ;
- le comité scientifique du chantier archéologique Cartier-Roberval ;
- le comité sur l'éthique.

Le comité de vérification

Le comité de vérification regroupe les cinq administrateurs suivants :

- Roger Beaudry, *président* ;
- Julie Suzanne Doyon ;
- Christian Goulet ;
- Josée Noreau ;
- Jacques Painchaud.

Le comité consultatif de la commémoration

Le comité consultatif de la commémoration est composé des neuf personnes suivantes :

- Céline Saucier, *anthropologue et muséologue, représentante du conseil d'administration* ;
- Paul-Louis Martin, *historien et ethnologue, président du comité* ;
- Steve Cameron, *gestionnaire* ;
- Jean Desautels, *consultant en gestion patrimoniale* ;
- France Lachance, *gestionnaire* ;
- Jacques Lemieux, *géographe et historien* ;
- Jocelyne Milot, *ethnologue et muséologue* ;
- Marc Richard, *géographe* ;
- Jocelyn St-Pierre, *historien*.

Le comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture

Le comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture est composé des neuf personnes suivantes :

- Céline Saucier, *anthropologue et muséologue, représentante du conseil d'administration* ;
- Claude Belzile, *architecte, président du comité* ;
- Jean Bissonnette, *urbaniste* ;
- Dan Hanganu, *architecte* ;
- Fabio Jimenez, *architecte* ;
- Alain Lemay, *architecte* ;
- Serge Masson, *architecte* ;
- Bernard St-Denis, *architecte paysagiste* ;
- Geneviève Vachon, *architecte*.

Le comité scientifique du chantier archéologique Cartier-Roberval

Le comité scientifique du chantier archéologique Cartier-Roberval est composé des neuf personnes suivantes :

- Réginald Auger, *archéologue, président du comité* ;
- André Bergeron, *restaurateur* ;
- Denys Delâge, *historien* ;
- Marie Emond, *anthropologue et muséologue* ;
- Serge Filion, *urbaniste* ;
- Christian Gates-St-Pierre, *archéologue consultant* ;
- William Moss, *archéologue* ;
- Marcel Moussette, *archéologue* ;
- Jean Provencher, *historien*.

Le comité sur l'éthique est composé des deux personnes suivantes :

- Guylaine Leclerc, *présidente* ;
- Jacques Bouillé.

© CCNQ, Christian Desjardins

Les employés au 31 mars 2012

Présidence et direction générale

- Manon Tardif, *adjointe administrative*

Direction des affaires administratives

- Marie-Lou Bernatchez, *commis à l'accueil, domaine Cataraqui*
- Annik Cassista, *technicienne en gestion des documents*
- Joss-Linn Gagné, *téléphoniste-réceptionniste*
- Claudia Gagnon, *agente de secrétariat*
- Evelyne Gilbert, *conseillère en gestion des ressources humaines*
- Guy Lamothe, *responsable de la gestion, domaine Cataraqui*
- Annie Laprise, *adjointe administrative*
- Suzanne Lavoie, *agente de bureau*
- Julie Lemieux, *technicienne aux contrats*
- Martine Mailloux, *conseillère en gestion des ressources financières*
- Nathalie Martel, *technicienne en administration*

- Audrée Ouellet, *commis à l'accueil, domaine Cataraqui*
- Rémy Pelchat, *responsable de l'informatique*
- Nancy Perreault, *agente de secrétariat*
- Stéphane Picard, *commis à l'accueil, domaine Cataraqui*
- Karine Pinet, *agente de bureau*
- Hélène Savary, *téléphoniste-réceptionniste*
- Sylvie Turbide, *juriste*
- Solange Turcotte, *technicienne en administration*

Parcs et espaces verts

- Nathalie Baron, *horticultrice*
- Denis Bouchard, *coordonnateur aux bâtiments et autres infrastructures*
- Gaétan Boucher, *horticulteur-arboriculteur*
- Stéphane Caron, *horticulteur*
- Alexis Chevalier, *horticulteur*
- Michel Cloutier, *technicien en bâtiment*
- Chantale Costello, *horticultrice*
- Brigitte Côté, *horticultrice*
- Jennifer Dion, *horticultrice*
- Chantal Michaud, *horticultrice*
- Maryse Pineau, *coordonnatrice aux aménagements extérieurs*
- Louise Plourde, *horticultrice*
- Christian Sommeillier, *responsable des parcs et espaces verts*
- Solange Thivierge, *superviseure de l'entretien des aménagements extérieurs*
- Suzanne Trudel, *horticultrice*

Chantier archéologique Cartier-Roberval

- Nicolas Giroux, *historien et chargé de projet*

Direction de l'aménagement et de l'architecture

- Mônica Bittencourt Machado, *architecte paysagiste, aménagiste et chargée de projet*
- Julie Bourque, *adjointe administrative*
- Josiane Dufault, *urbaniste et chargée de projet*
- Véronique Koulouris, *conseillère en architecture et en conception lumière et chargée de projet*
- France Laplante, *adjointe administrative*
- Philippe Plante, *urbaniste et chargé de projet*
- Jean-Philippe Servant, *coordonnateur en aménagement et architecture*
- Isabelle Tremblay, *technicienne en aménagement et urbanisme*
- Larry Tremblay, *ingénieur civil et chargé de projet*

Direction de la promotion et des communications

- Suzanne Aubé, *chargée de projet*
- Leslie Balikian, *agente de secrétariat*
- Andréanne Bernard, *chargée de projet*
- Geneviève Clavet, *chargée de projet*
- Anne-Marie Gauthier, *webmestre et chargée de projet*
- Hélène Jean, *chargée de projet*
- Amélie Kawa, *adjointe administrative*
- Frédéric Smith, *historien et chargé de projet*
- Ève-Marie St-Pierre, *chargée de projet*

Programme Découvrir la capitale nationale et Observatoire de la Capitale

- Hervé Anglerot, *guide-animateur*
- Ashleigh Bond, *commis à l'accueil*
- Annie Bouchard, *guide-animatrice*
- Josée Brochu, *guide-animatrice*
- Michel Caron, *guide-animateur*
- Pierre Corriveau, *commis à l'accueil*
- Isabelle Dionne, *guide-animatrice et superviseure*
- Hélène Dorval, *guide-animatrice*
- Mélodie Gauvreau, *commis à l'accueil*
- Heidi Gervais, *guide-animatrice*
- Marie-Claude Grenon, *agente aux réservations et à la promotion*
- Dominic Hudon, *guide-animateur*
- Charlotte Kelly, *commis à l'accueil*
- Josiane Lambert, *agente aux réservations et à la promotion*
- Nancy Martel, *commis à l'accueil*
- Sylvie-Anne Mill, *commis à l'accueil*
- Brigitte Nadeau, *guide-animatrice*
- Marie-Josée Paradis, *guide-animatrice*
- Julie Payeur, *guide-animatrice*
- Mélanie Robinson, *guide-animatrice*
- Geoffrey Rosart, *commis à l'accueil*
- Denis Samson, *guide-animateur*
- Annie Sanfaçon, *responsable de l'Observatoire et du programme Découvrir la capitale nationale*
- Simon-Pierre Tremblay, *préposé à l'accueil*
- Sophie Vaillancourt, *guide-animatrice*

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2011-2012

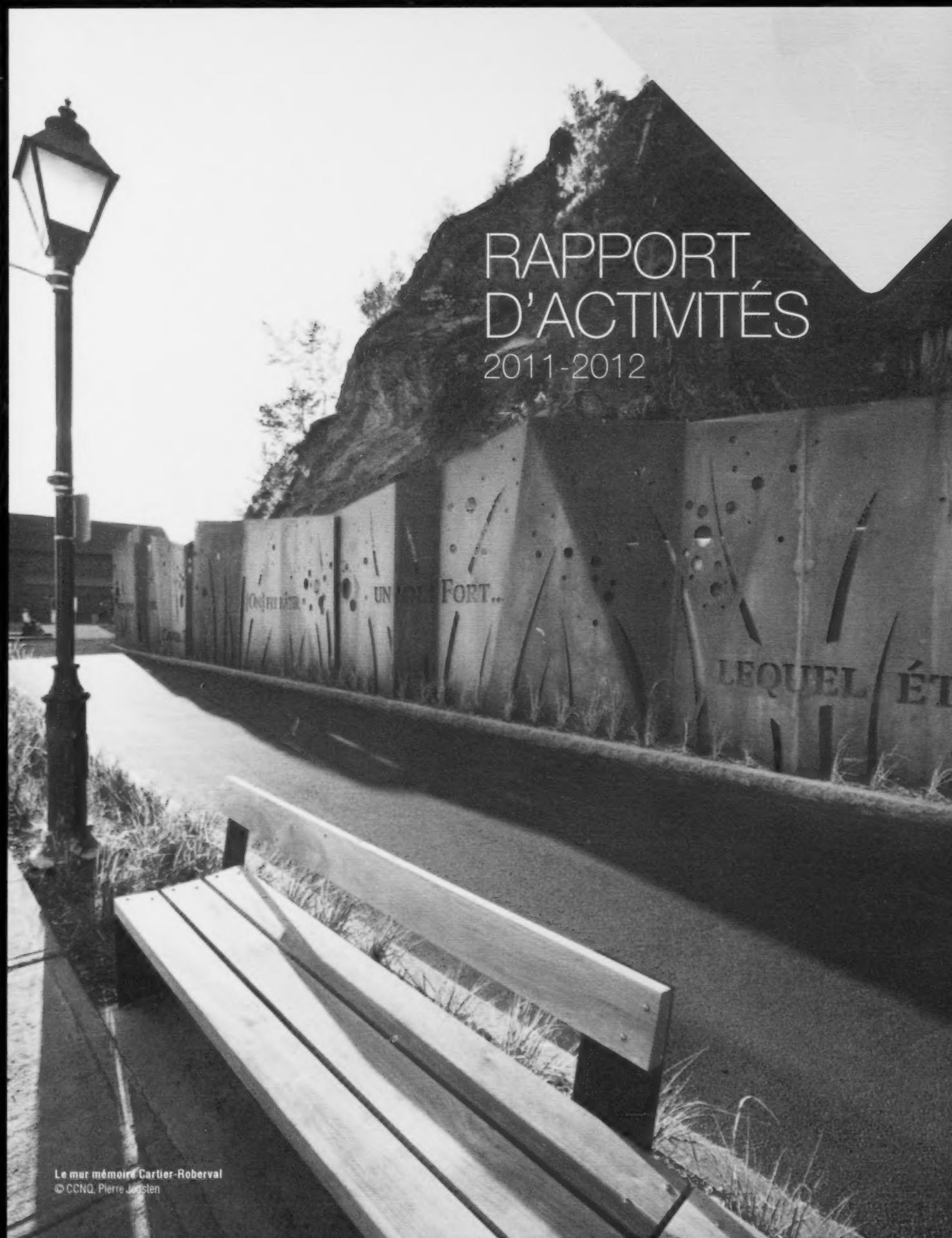

Le mur mémoire Cartier-Roberval
© CCNQ, Pierre Jodoin

AMÉNAGER, GÉRER ET EXPLOITER

La Commission de la capitale nationale du Québec veille à aménager la capitale en mettant en valeur ses attributs de lieu du pouvoir et de symbole de rassemblement. Pour ce faire, la Commission doit, dans la communauté métropolitaine de Québec :

- contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et équipements qui caractérisent une capitale ;
- établir des places, des parcs et des jardins, des promenades ainsi que des monuments et des œuvres d'art ;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage ;
- contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et de jardins, de promenades et de voies publiques de même que de sites, d'ouvrages, de monuments et de biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale ;
- contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale.

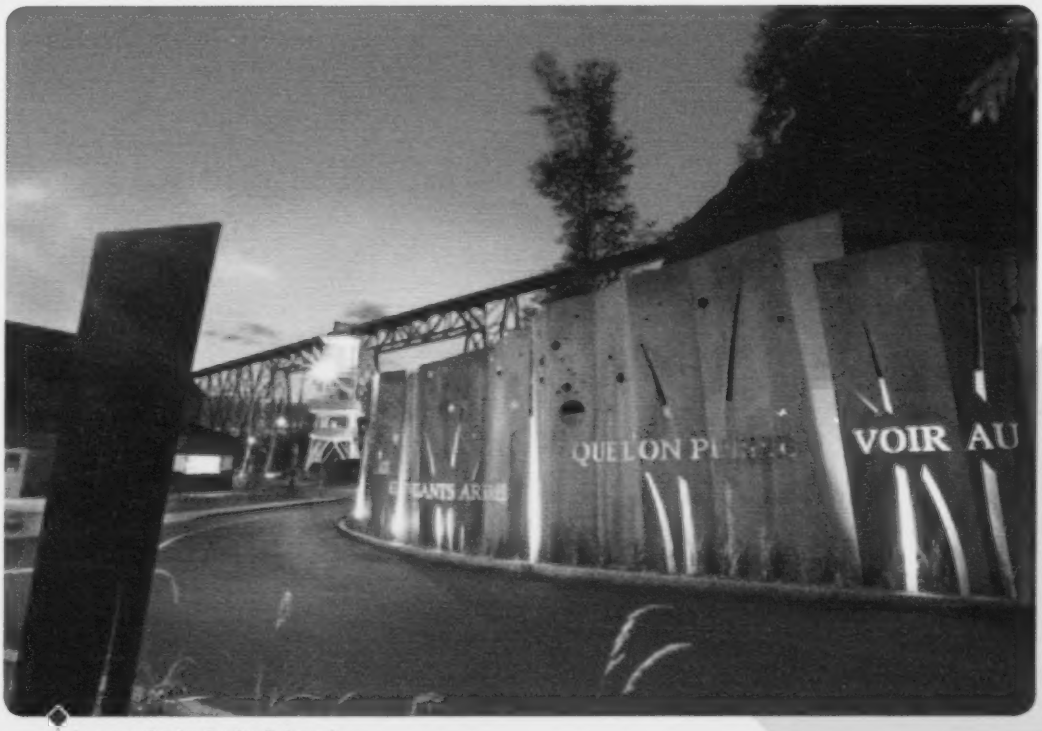

Le mur mémoire Cartier-Roberval
© CCNQ, Pierre Joosten

1995-1996 À 2011-2012 | TOTAL DE 209 517 100 $

GRAPHIQUE 1
Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires)

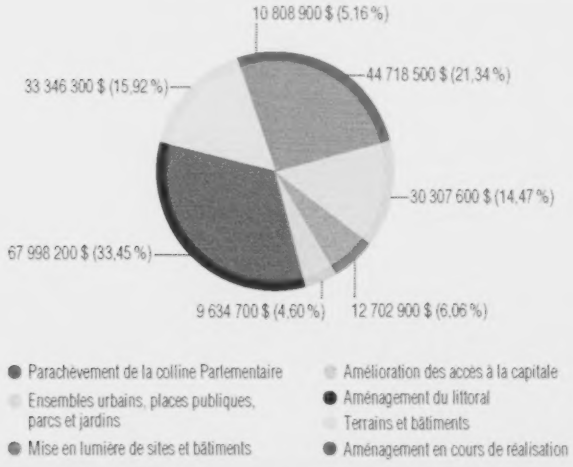

GRAPHIQUE 2
Sommaire des investissements selon les sources de fonds

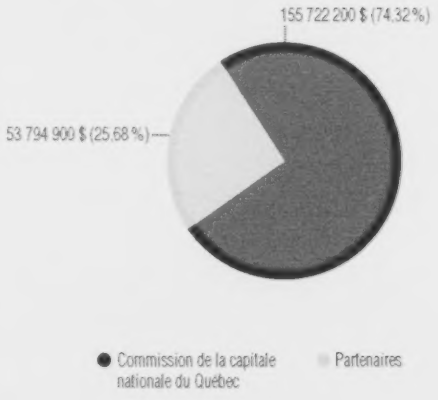

2011-2012 | TOTAL DE 5 423 800 $

GRAPHIQUE 3
Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires)

AMÉNAGER DES ENSEMBLES URBAINS, DES PLACES, DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

La Commission, appuyée par son comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture, cherche l'exemplarité dans ses interventions. Depuis 1995, elle applique les principes du développement durable. La Commission désire en fait créer un réseau harmonieux d'espaces publics, de parcs et d'ensembles urbains qui contribuent au rayonnement de la capitale.

Le fleuve : réaménager le littoral

La Commission planifie l'aménagement de la capitale pour que la population s'approprie ses espaces naturels. Ainsi, les rives du fleuve Saint-Laurent font l'objet d'une vaste opération de mise en valeur. La Commission s'emploie également à mettre en valeur les sentiers et les parcs de la capitale dont elle a la responsabilité.

Promenade Samuel-De Champlain : le sentier des Grèves

Forte du succès de la première phase de la promenade Samuel-De Champlain, la Commission entend maximiser l'accès au littoral. Ainsi, le sentier des Grèves reliera, par un parcours piétonnier, le quai des Cageux à la promenade de la plage Jacques-Cartier. La réalisation des travaux, sur la section comprise entre la rue du Domaine-des-Retraités et l'extrémité est de la plage Jacques-Cartier, sera terminée à l'été 2012. Le prochain tronçon sera réalisé en 2013-2014. Le budget consenti à ce projet est de 6 M$.

Lancement officiel des travaux au sentier des Grèves
© CCNQ, Denis Lemelin

Promenade Samuel-De Champlain : la station du Foulon

La Commission a mis la dernière main au concept de la troisième phase de la promenade Samuel-De Champlain, soit la station du Foulon, qui s'inscrit dans la démarche de la Politique-cadre sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure publique. Le dossier d'affaires initial a été approuvé en juin 2010, ce qui autorise la Commission à aller de l'avant dans la préparation de la version définitive de ce dossier. Les honoraires associés à cette étape, qui incluent l'élaboration des plans et devis ainsi que les études nécessaires à la préparation du dossier d'affaires final s'établissent à 6 M$.

En mars 2012, la Commission a déposé l'étude d'impact au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Des partenaires importants sont engagés dans le projet ; ils seront interpellés dans la réalisation de la version définitive du dossier d'affaires, l'objectif de la Commission étant de parachever celle-ci à l'automne 2013.

Simulation du quai Frontenac de la station du Foulon
© CCNQ, Daoust Lestage inc. en collaboration avec Williams Asselin Ackaoui – Option aménagement

Promenade Samuel-De Champlain : le réaménagement du littoral est et de ses abords

Pour ouvrir de nouvelles fenêtres sur le fleuve, la Commission a entrepris la réalisation du plan directeur d'aménagement du littoral situé entre la baie de Beauport et le pont Louis-Alexandre-Taschereau. Ce secteur étant ceinturé par une voie d'accès importante et des zones urbaines en croissance, la Commission travaille conjointement avec le ministère des Transports du Québec et la Ville de Québec. Cette collaboration lui permettra de contribuer à l'atteinte des objectifs que sont la bonification des paysages, l'accès aux rives et la fluidité du réseau routier. Car, si l'exemple de la promenade Samuel-De Champlain s'avère convaincant, de tels projets exigent plusieurs examens préliminaires. L'éventuelle requalification de ce tronçon comporte de nombreux avantages : relier le fleuve au tissu urbain, planifier des développements mettant en valeur l'environnement et parachever un réseau allant de la plage Jacques-Cartier à l'île d'Orléans.

Le buste de José Artigas
© François Nadeau, ministère des Relations internationales du Québec

Les parcs

Le parc de l'Amérique-Latine

La Commission poursuit l'aménagement du parc de l'Amérique-Latine, entre le Palais de justice de Québec et la rivière Saint-Charles. Ce parc est consacré à la commémoration de nations d'Amérique latine par l'installation de monuments présentant leurs personnages historiques importants. Par exemple, le buste du général uruguayen José Gervasio Artigas y a été dévoilé le 28 octobre 2011.

Cette année, afin de permettre à la Commission d'être autonome dans ses projets de développement futurs, Hydro-Québec a aménagé un point d'alimentation visant la construction d'une entrée électrique indépendante pour le parc.

La falaise du site archéologique Cartier-Roberval durant les travaux
© CCNQ, Mônica Bittencourt Machado

La falaise du site archéologique Cartier-Roberval

Parallèlement aux fouilles de sauvegarde menées au chantier archéologique Cartier-Roberval, la Commission a consolidé la falaise qui longe le chemin de la plage Jacques-Cartier afin de protéger le site et d'assurer la protection du public. Les travaux de construction du mur mémoire Cartier-Roberval ont été amorcés au printemps 2011 et seront achevés en 2012.

Organiser la commémoration

La Commission a procédé à l'évaluation et à l'analyse d'emplacements potentiels de commémoration sur l'ensemble du territoire dont elle s'occupe. Des emplacements d'accueil sont à l'étude et des orientations thématiques seront élaborées. La création d'un répertoire de consultation de l'information sur les emplacements potentiels dans une base de données sera terminée en 2012.

Installation de monuments

À l'occasion de Célébrations Lévis 2011, la Caisse populaire Desjardins de Lévis a offert une statue de bronze de François Gaston de Lévis à la Ville de Lévis. Cette œuvre significative sera érigée sur la terrasse du Chevalier-de-Lévis en partenariat avec la Commission de la capitale nationale du Québec, qui en assurera l'installation et l'interprétation.

Le plan lumière

Depuis 1999, la Commission a développé et maintenu une expertise exceptionnelle dans la mise en lumière d'immeubles importants.

Afin de mieux éclairer la capitale, la Commission poursuivra la mise en œuvre de son *Schéma directeur d'aménagement lumière* (SDAL). À cet égard, des analyses de sites significatifs font l'objet d'études détaillées. Il en est ainsi pour les édifices publics sur la colline Parlementaire et pour divers bâtiments religieux. Cette année, l'église de Saint-Augustin-de-Desmaures et le Grand Théâtre de Québec ont été l'objet d'ententes de réalisation qui permettront leur mise en lumière l'an prochain.

La Commission joue également un rôle conseil auprès de partenaires qui travaillent sur le territoire de la capitale nationale. Différents ministères et organismes, municipalités et sociétés consultent la Commission afin de s'assurer que leurs projets s'intègrent dans la vision du SDAL.

Dévoilement de la maquette de la mise en lumière de l'église de Saint-Augustin-de-Desmaures
© CCNQ, Christian Desjardins

Les voies d'accès et les portes d'entrée

Depuis les dernières années, la Commission de la capitale nationale du Québec poursuit son objectif d'embellissement des voies d'accès et des portes d'entrée à la capitale.

L'aménagement plus formel de ces sites permet de projeter une image forte de la capitale et s'appuie sur la mise en valeur du patrimoine naturel et sur la force des lieux.

Cette année, plusieurs axes ciblés antérieurement ont fait l'objet d'études, d'exécution de plans et devis ou de réalisations. Les axes ayant retenu l'attention de la Commission sont le boulevard Champlain et l'autoroute Duplessis à partir de l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec.

Le parcours d'accueil

Cette année, la Commission a poursuivi sa réflexion sur le parcours d'accueil, avec le concours du ministère des Transports du Québec.

Un plan directeur permettra d'aménager ce parcours. Celui-ci chemine, depuis l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec, par l'autoroute Duplessis, la promenade Samuel-De Champlain, la côte Gilmour et la Grande Allée, ou encore, par le boulevard Laurier, jusqu'à la colline Parlementaire. La Commission collabore avec ses partenaires, les villes de Québec et de L'Ancienne-Lorette et l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec, pour définir une vision concertée.

Une planification à la tête des ponts

La Commission de la capitale nationale du Québec collabore également avec le ministère des Transports du Québec et la Ville de Québec pour l'élaboration du schéma directeur visant le réaménagement de l'entrée sud de la capitale et le secteur du boulevard Laurier.

Mise en valeur de la colline Parlementaire
© CCNQ, Paul Dionne

La mise en valeur de la colline Parlementaire

Les actions entreprises par la Commission dans ce secteur ont été réalisées conformément au plan directeur de parachèvement de la colline Parlementaire dont elle s'est dotée. La Ville de Québec, quant à elle, a adopté un programme particulier d'urbanisme (PPU) en vue de définir, dans une vision concertée, les orientations et la mise en valeur du secteur et de ses alentours.

Dans ce dossier, la Commission joue un rôle fédérateur auprès des organismes gouvernementaux ; elle poursuivra son engagement dans le développement de la colline Parlementaire, conformément à ses prérogatives, et s'associera au plan d'action que la Ville de Québec mettra en œuvre.

Repenser l'axe Saint-Amable

Une action porteuse pour la colline Parlementaire est le réaménagement de l'axe Saint-Amable. En collaboration avec les partenaires, plusieurs pistes de réflexion ont été ébauchées pour réaménager la zone du Grand Théâtre de Québec et du parc de l'Amérique-Française en la reliant au parc de la Francophonie, le tout afin d'y créer un axe culturel. Cette planification fait l'objet d'un travail approfondi, sous la gouverne de la Commission. La première phase du projet consiste en la prochaine requalification du parc de l'Amérique-Française.

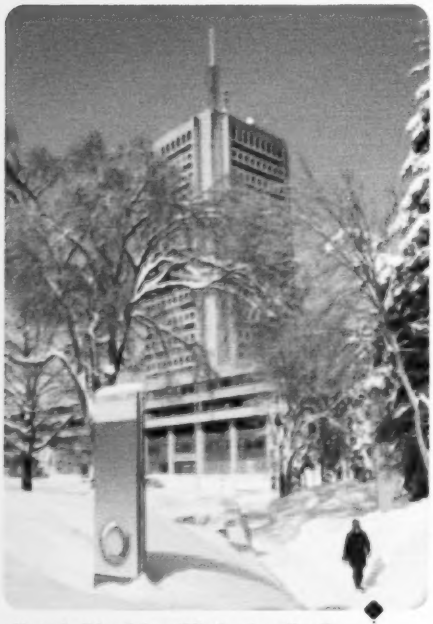

Un endroit touché par l'étude microclimatique
© CCNQ, Isabelle Tremblay

Étude microclimatique

Le Groupe de recherche en ambiances physiques (GRAP) de l'Université Laval a réalisé, pour la Commission, une étude microclimatique en vue d'optimiser les aménagements d'un réseau d'espaces publics de la colline Parlementaire. Différentes recommandations y ont été formulées pour favoriser une relation positive avec la saison froide. Le GRAP a déposé son étude en décembre 2011.

Gérer et exploiter les propriétés

La Commission s'est vu confier au fil des ans l'exploitation de multiples propriétés en milieu urbain. Depuis 1996, leur nombre n'a cessé d'augmenter et, aujourd'hui, elle gère 18 parcs et espaces verts dont la superficie dépasse 180 hectares.

Les parcs et espaces verts, par leur particularité et leur environnement, sont des lieux uniques ; certains d'entre eux s'inscrivent d'ailleurs dans le réseau des parcs naturels de Québec.

La Commission a toujours été soucieuse de permettre à la population de profiter de ces lieux et d'y trouver des aménagements en excellent état. C'est pourquoi elle les préserve par un programme d'entretien rigoureux doté de normes élevées et les améliore par la réalisation de projets d'aménagement.

L'année 2011-2012 a été marquée par l'obtention des budgets nécessaires pour maintenir les actifs en bon état. À compter de 2012-2013, des interventions majeures seront réalisées sur cinq ans dans la mise à niveau des bâtiments et des infrastructures.

La Commission a également continué à entretenir ses propriétés. Les coûts d'exploitation pour l'exercice 2011-2012 se sont élevés à 3 760 000 $, soit 1 864 000 $ pour l'entretien des aménagements extérieurs, 479 400 $ pour l'entretien des bâtiments et des infrastructures et 1 416 600 $ pour les taxes foncières et scolaires.

Ce tableau présente les projets d'entretien de la Commission en 2011-2012.

Travaux de maintien des actifs au parc du Bois-de-Coulonge
© CCNQ, Jean-Philippe Servant

Tableau 1

PARC DU BOIS-DE-COULONGE	
Bâtiments, infrastructures	
Réparation temporaire de la toiture des écuries (imperméabilisation)	7 069 $
Réparation de la clôture de métal au sud du belvédère	13 218 $
Travaux de réfection d'asphalte	8 800 $
Démantèlement de la fontaine	2 000 $
Nettoyage du jardin d'eau (bassins)	2 014 $
Aménagements extérieurs	
Mise à niveau des systèmes d'irrigation dans divers secteurs	10 000 $
Fourniture et plantation d'arbres	5 000 $
Réfection de la dernière section du muret de pierres, secteur du belvédère	5 800 $
Travaux arboricoles (plan quinquennal et travaux urgents)	14 650 $
SOUS-TOTAL	**68 551 $**
DOMAINE CATARAQUI	
Bâtiments, infrastructures	
Réfection de l'électricité, installation d'une unité de chauffage dans l'atelier des horticulteurs	2 850 $
Installation d'une cuve de lavage dans l'atelier du peintre (section garage)	500 $
Installation d'une rampe d'accès à l'étable	2 250 $
Démolition du garage au sud du stationnement	3 730 $
Aménagements extérieurs	
Plantation de « l'espace fines herbes » près de la maison du chauffeur	1 000 $
Plantation de la plate-bande adossée à la serre viticole	2 000 $
Réaménagement du bassin de la roseraie	2 000 $
Traitements arboricoles (plan quinquennal)	7 000 $
Aménagement d'un site de compostage	2 500 $
SOUS-TOTAL	**23 830 $**
PARC DES MOULINS	
Bâtiments, infrastructures	
Réfection du soffite et ajout d'éclairage et de signalisation (toilettes publiques)	5 484 $
Remplacement du transformateur électrique et mise à niveau de l'interrupteur 600 volts de la maison Brassard	2 599 $

Mise à niveau de l'éclairage de la Ruche	2 000 $
Réfection du soffite et du fascia des toilettes publiques	3 500 $
Aménagements extérieurs	
Ajout d'un système d'irrigation dans le secteur des rhododendrons	2 086 $
SOUS-TOTAL	**15 669 $**
PLACE DE L'ASSEMBLÉE-NATIONALE	
Aménagements extérieurs	
Plantation des graminées, phase 1, plaques végétales, côté ouest	7 584 $
Restauration des zones gazonnées	16 760 $
SOUS-TOTAL	**24 344 $**
AUTRES PARCS	
Bâtiments, infrastructures	
Parc du Cavalier-du-Moulin	
Réfection du portail d'entrée, réparation et peinture des clôtures de métal	10 281 $
Peinture des lampadaires	1 000 $
Parc de l'Amérique-Française	
Réparation de deux lampadaires	4 778 $
SOUS-TOTAL	**16 059 $**
PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN	
Bâtiments, infrastructures	
Modification des portes d'accès à la salle de mécanique du Quai-des-Brumes	4 215 $
Remplacement des lampes UV et du sable des filtres dans la salle de mécanique du Quai-des-Flots	2 850 $
Traitement du mobilier urbain (teinture)	5 316 $
Ajout de paniers à rebuts dans les stationnements P1 et P2 ainsi qu'au quai des Cageux	6 083 $
Peinture de l'intérieur de la tour d'observation du quai des Cageux	3 120 $
Fourniture et installation d'une pompe submersible au Quai-des-Brumes	3 805 $
Aménagements extérieurs	
Fourniture et plantation d'arbres de remplacement	44 368 $
Fourniture et ajout d'arbustes dans la station des Cageux	36 654 $
Aération et terreautage des surfaces gazonnées restantes (partie nord du boulevard Champlain seulement)	10 831 $
Fourniture et installation de bois raméal fragmenté	8 450 $
SOUS-TOTAL	**125 692 $**
BOISÉS DES COMPAGNONS-DE-CARTIER ET DE MARLY	
Bâtiments, infrastructures	
Poursuite des travaux de réfection des sentiers	5 500 $
SOUS-TOTAL	**5 500 $**
TOTAL	**279 645 $**

Ouvrir les propriétés à la population

Les demandes d'occupation pour différents événements et activités sont en augmentation. Ainsi, en 2011-2012, la Commission a accueilli près de 194 000 personnes lors de 253 activités et événements variés. Dans ce contexte, la politique d'utilisation des parcs et espaces verts mérite d'être actualisée pour tenir compte des particularités qu'amène cet achalandage.

Exploiter le domaine Cataraqui

Le domaine Cataraqui a ouvert ses portes au public en novembre 2010. Il propose des activités de formation et d'éducation ainsi qu'un service de restauration. Réceptions, réunions, événements protocolaires et autres activités, publiques comme privées, peuvent s'y tenir.

Activités gérées par l'École hôtelière de la Capitale

D'octobre à juin, les élèves de l'École hôtelière de la Capitale inscrits au programme de cuisine et de service de la restauration viennent compléter leur formation au domaine Cataraqui. Depuis son ouverture, 150 élèves en cuisine et 70 élèves en service y ont été formés.

La tenue de ces activités éducatives permet d'offrir au grand public, sur réservation, un choix de services : buffet, table d'hôte, banquet gastronomique ou coquetel dînatoire. À ce jour, plus de 40 activités se sont déroulées au domaine Cataraqui, auxquelles 1 500 personnes ont participé.

Salle Vézina, domaine Cataraqui
© CCNQ, Imagenomade.com

Activités gérées par la Commission de la capitale nationale du Québec

Lorsque les élèves sont absents, des activités et des événements se tiennent au domaine Cataraqui : mariages, conférences de presse, réunions, etc. Ceux-ci peuvent être accompagnés de repas. À ce jour, 15 traiteurs sont autorisés à fournir des services de restauration au domaine Cataraqui. Depuis son ouverture, 253 événements y ont été tenus.

Formation en cuisine au domaine Cataraqui
© *Magazine Prestige*, Louis Arthur photographe

Parachever le chantier archéologique Cartier-Roberval

L'année 2011-2012 a été marquée par la consolidation de la falaise sud du site archéologique Cartier-Roberval, le dépôt du rapport d'intervention archéologique au comité scientifique, l'élaboration des orientations et du concept de l'exposition prévue en 2013 ainsi que la poursuite des actions de conservation des vestiges.

Consolidation de la falaise

Des travaux préliminaires à la consolidation de la falaise ont été effectués par l'équipe archéologique de la Commission afin de protéger les vestiges qui allaient être ensevelis sous la géogrille stabilisatrice. Par la suite, une surveillance archéologique constante des travaux de consolidation exécutés sur ce site unique a été assurée.

Rapport d'intervention archéologique

La Commission a déposé le volume 3 du rapport d'intervention archéologique de 2007-2008 au comité scientifique du projet. Les commentaires des membres seront pris en considération dans la rédaction de la version définitive du rapport. De plus, un rapport de surveillance archéologique des travaux de stabilisation de la falaise a été élaboré.

Mise en valeur

En partenariat avec la Commission, le Musée de la civilisation a élaboré les orientations et le concept de l'exposition qui sera consacrée au site archéologique Cartier-Roberval en 2013.

Conservation des vestiges

La restauration des artéfacts par le Centre de conservation du Québec, principalement des objets de métal, s'est poursuivie.

Protection des vestiges à la falaise de Cap-Rouge
© CCNQ, Mônica Bittencourt Machado

Des boutons retrouvés au site archéologique Cartier-Roberval
© CCNQ, Hélène Côté

Le Marathon des Deux Rives SSQ à la promenade Samuel-De Champlain
© Muriel Leclerc

PROMOUVOIR LA CAPITALE NATIONALE

La Commission est un acteur incontournable dans la promotion de Québec. Depuis 1995, elle a proposé et mis en œuvre une pléiade d'activités contribuant à un plus grand sentiment d'appartenance des Québécois à leur capitale nationale.

Prenant appui sur son important parc foncier, la Commission a négocié et mis en œuvre un programme de visibilité institutionnelle afin de rayonner sur Québec. En fait, elle s'affirme comme un partenaire de plusieurs événements d'importance dans la capitale qui utilisent ses parcs et espaces verts pour tenir leurs manifestations. La promenade Samuel-De Champlain, la place de l'Assemblée-Nationale et le parc de la Francophonie sont particulièrement prisés à cette fin et l'Observatoire de la Capitale s'impose comme le lieu privilégié des grandes annonces, tant gouvernementales que privées.

La Commission a posé en 2011-2012 des gestes stimulant la connaissance des personnages, des dates et des événements importants pour la capitale. Elle a été appuyée dans sa démarche par son comité consultatif de la commémoration. Par exemple, pour rappeler trois anniversaires, elle a installé une centaine de bannières et d'oriflammes à l'occasion du 375e anniversaire de la seigneurie de Lauzon, devenue Lévis, du 100e anniversaire de l'exposition provinciale de Québec, devenue Expo-Cité, et du 125e anniversaire du parachèvement de l'hôtel du Parlement, grand œuvre d'Eugène-Étienne Taché.

Ces bannières et oriflammes aux couleurs vives enjolivent les entrées de la capitale et les accès aux parcs de la Commission, dont le domaine de Maizerets, le parc du Bois-de-Coulonge, le parc des Moulins et le domaine Cataraqui.

Bannières à l'entrée du parc du Bois-de-Coulonge
© CCNQ, Annabelle Nadeau-Gagné

Par ailleurs, la Commission a contribué à la réalisation de deux projets de monuments commémoratifs, l'un consacré aux femmes du Québec qui ont lutté pour l'obtention du droit de vote en 1940 et l'autre au chevalier de Lévis, qui sera installé sur la terrasse qui porte son nom.

Dévoilement de la maquette du monument en hommage aux femmes en politique en présence de l'artiste Jules Lasalle et des femmes de l'Assemblée nationale
© Collection Assemblée nationale, Photographe Clément Allard

Le Tribunal de l'Histoire, l'affaire du Canada
© CCNQ, Christian Desjardins

Reconduire le programme d'animation historique

La Commission a présenté en 2011-2012 la neuvième saison de son Tribunal de l'Histoire en proposant au public six soirées-spectacles consacrées aux grands scandales qui ont émaillé l'histoire du Québec. Ces représentations prennent la forme d'un tribunal devant lequel accusés comme témoins défilent afin d'influencer le verdict de l'auditoire. Elles ont connu un vif succès, attirant plus de 4 500 spectateurs payants et bénéficiant d'une importante couverture de presse.

Le Musée des Ursulines de Québec
© Musée des Ursulines de Québec, Sophie Grenier

Promouvoir l'accueil dans la capitale

Développer le programme Découvrir la capitale nationale

Outil majeur de la Commission depuis 1997, le programme Découvrir la capitale nationale a fait découvrir la cité de Champlain à 11 819 nouveaux participants venus des quatre coins du Québec. Ses huit circuits de découverte ont été l'occasion, pour les jeunes, les adultes et les immigrants qui y ont pris part, de s'initier aux richesses de l'histoire des institutions de notre capitale.

Cette année, la Commission a par ailleurs refondu deux circuits sur l'immigration, comportant de nouveaux partenariats avec le Musée des Ursulines de Québec et la Maison des Jésuites de Sillery, et élaboré une visite guidée pour le sentier des Grèves. Elle a en outre poursuivi son programme d'amélioration continue des activités, en fonction des besoins de la clientèle. À l'été 2011, la Commission a offert une visite guidée du domaine Cataraqui, sur réservation.

Les bornes interactives à l'Observatoire de la Capitale
© Pascal Huot

Renouveler l'Observatoire de la Capitale

L'Observatoire de la Capitale a fait l'objet d'une spectaculaire cure de jeunesse, en vertu d'ententes conclues avec l'Assemblée nationale du Québec et Fujitsu. Installé au 31e étage de l'édifice Marie-Guyart, ce haut-lieu de la capitale a accueilli cette année 66 376 personnes, ce qui porte sa fréquentation totale à 969 912 visiteurs depuis 1998.

L'Observatoire de la Capitale offre une vue incomparable sur l'agglomération, permettant d'en admirer les attraits dans une interprétation dynamique. Celle-ci propose un voyage dans le temps, à la saveur de 1965, année charnière dans l'histoire de la colline Parlementaire. L'Observatoire a ainsi renouvelé sa notoriété et sa popularité et est demeuré dans le groupe de tête des attractions touristiques de Québec. En effet, il a vu s'accroître sa clientèle et ses revenus, et ce, malgré la morosité qui a marqué l'année touristique.

L'exposition *De Tallinn à Québec – Regards croisés*
© CCNQ, Geneviève Clavet

Expositions

La tournée intitulée *Architecture et pouvoir ; les édifices législatifs des capitales canadiennes* a fait rayonner la Commission dans tout le Canada. Plus de 32 000 personnes ont vu l'exposition dans cinq villes canadiennes : Fredericton, Winnipeg, Regina, Edmonton et Victoria.

En collaboration avec le consulat honoraire d'Estonie à Québec, l'Observatoire de la Capitale a présenté l'exposition *De Tallinn à Québec – Regards croisés*. L'inauguration réunissait les deux capitales par vidéoconférence, en présence des ambassadeurs de l'Estonie et du Canada. Tallinn, la capitale estonienne, a pour sa part présenté une exposition sur Québec pour laquelle la Commission a transmis des photographies.

Affiche publicitaire du Festival des Rythmes latins 2011
© CCNQ

Animer les parcs et espaces verts

La Commission a présenté, avec succès, une première édition du Festival des Rythmes latins, au parc de l'Amérique-Latine. Une fin de semaine en août a été consacrée à la communauté latino-américaine de la capitale, à ses danses et à sa musique. Plusieurs centaines de participants ont ainsi pu profiter de cette activité de découverte du parc de l'Amérique-Latine et de la vitrine offerte à cette communauté, dans un esprit de fraternité et de partage.

Les Journées de la culture

Le 2 octobre 2011, la Commission a ouvert au grand public les portes du domaine Cataraqui à l'occasion des 15e Journées de la culture.

Dévoilement du livre *L'Expo – Plaisir et découvertes* à Québec
© Yan Doublet

Faire connaître la capitale nationale

Étendre le programme de publication

Mis sur pied en 1996 et riche aujourd'hui de 52 titres, le programme de publication de la Commission de la capitale nationale du Québec s'est bonifié par l'ajout de plusieurs ouvrages cette année, produits pour la plupart en partenariat.

Dans la foulée du succès de librairie des ouvrages *L'Expo, plaisir et découvertes à Québec*, de l'historien Jean-Marie Lebel, et de *Québec, splendeurs capitales*, du photographe Christian Chevalier et de l'auteur Stanley Péan, la Commission a poursuivi l'enrichissement constant de sa Bibliothèque de la capitale nationale.

Cette année, l'ouvrage *Objets de référence. 122 témoins de l'histoire* a levé le voile sur les chefs-d'œuvre des réserves du Musée de la civilisation. Pour sa part, l'historien David Mendel a lancé le deuxième de ses beaux guides intitulé *Québec, berceau de la Nouvelle-France*.

La Commission a également mis en chantier des ouvrages sur Jean-François de La Rocque de Roberval, sur l'odyssée des Bulldogs de Québec et sur le 75e anniversaire du Stade municipal, trois titres qui seront en librairie au cours de la prochaine année.

Reconduire le soutien aux simulations parlementaires

De concert avec la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et l'Assemblée nationale du Québec, la Commission a reconduit son soutien à la présentation des simulations parlementaires et des activités éducatives suivantes :

- le Tournoi jeunes démocrates, qui concerne les jeunes de 4e et de 5e secondaire, de même que ceux du collégial ;
- le Forum étudiant, qui cible les jeunes du collégial ;
- le Parlement jeunesse, qui s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans.

Le Tournoi jeunes démocrates
© Collection Assemblée nationale, Photographe Clément Allard

***Les [É]clectiks* au quai des Cageux**
© CCNQ, Annabelle Nadeau-Gagné

Informer sur la capitale nationale

Développer une visibilité pour la capitale nationale

La Commission a été présente dans différentes stations radiophoniques lors d'entrevues traçant le portrait de ses réalisations et projets. Elle a en outre diffusé ponctuellement des publicités présentant ses réalisations dans des magazines et des quotidiens de la capitale. Par ailleurs, VOX Québec a présenté, pour la troisième année, *Les [É]clectiks*, magazine estival diffusé partout au Québec. L'émission était tournée sur la promenade Samuel-De Champlain, en collaboration avec la Commission.

Poursuivre et développer des partenariats

La Commission a de nouveau remis une bourse à une étudiante à l'occasion du 15e concours *Chapeau, les filles !*. Organisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ce concours veut favoriser la diversification des choix de carrière des jeunes femmes et encourager celles qui sortent des sentiers battus.

La Commission s'est associée une nouvelle fois au quotidien *Le Soleil* pour son 17e concours d'écriture et de dessin dans les écoles secondaires de l'est du Québec. Elle a aussi poursuivi son partenariat avec *Les rues de Québec* (www.lesruesdequebec.com).

Pour une huitième année consécutive, la Commission et la Fondation de l'école Saint-Michel de Sillery ont organisé des parties de « sucrage de bec » à la cabane à sucre du parc du Bois-de-Coulonge. Cette activité annuelle permet de recueillir des fonds au profit de la Fondation qui soutient les enfants autistes depuis plus de 25 ans.

La cabane à sucre du parc du Bois-de-Coulonge
© CCNQ, Geneviève Clavet

Intégrer les sites Internet et rayonner sur la toile

Dans les médias sociaux, la Commission conserve sa présence intégrée grâce à son fil Twitter, à sa page Facebook, à sa chaîne YouTube et à son compte Flickr. Ces canaux permettent une nouvelle forme d'interaction et de partage de l'information pertinente et parfois inédite avec des milliers d'internautes. De courts montages vidéo des six représentations du Tribunal de l'Histoire et d'autres événements ont été produits et diffusés sur YouTube, en vue de contribuer au rayonnement des activités de la Commission.

La page d'accueil de la chaîne YouTube de la Commission
© CCNQ

Les ressources humaines

Au 31 mars 2012, la Commission comptait 39 employés réguliers, 43 employés occasionnels et un étudiant, pour un total de 83 personnes. Parmi ces employés, 12 travaillaient de façon saisonnière dans les parcs gérés par la Commission et 25 travaillaient à temps partiel ou sur appel. Les ressources humaines se répartissent ainsi : trois cadres, 19 professionnels, 48 techniciens, employés de bureau et employés à l'animation, 12 ouvriers horticoles ainsi qu'un étudiant.

Au 31 mars 2012, le traitement applicable aux cadres de la Commission était le suivant :

Tableau 2

Classe	Minimum de la classe	Maximum de la classe
I	99 696 $	121 373 $
II	88 974 $	108 317 $
III	79 399 $	96 663 $

Les ressources financières

En 2011-2012, les activités du domaine Cataraqui ont été intégrées au système de réservation et les contrôles ont été mis en place pour permettre le suivi approprié des revenus et des dépenses.

Au chapitre des normes comptables, la Commission a revu la présentation de ses états financiers de façon à les rendre conformes à la réglementation.

Tout au long de l'exercice, la Commission a continué d'effectuer le suivi de ses budgets avec rigueur en respectant les paramètres de la Politique sur la réduction et le contrôle des dépenses.

Politique de tarification

Outre le fait que la Commission réalise plusieurs de ses projets de promotion et d'aménagement avec le soutien de partenaires financiers, plusieurs de ses activités sont tarifées.

Ainsi, pour l'exercice 2011-2012, les tarifs appliqués à ses différentes activités et ses programmes ont permis d'amasser :

Revenus de programmes
455 000 $

- Découvrir la capitale nationale
- Le Tribunal de l'Histoire
- Observatoire de la Capitale

Revenus de location et redevances
402 000 $

- Quai des Cageux
- Parc du Bois-de-Coulonge
- Domaine Cataraqui

La Commission révise annuellement ses tarifs.

Comité de vérification

Le comité de vérification s'est réuni à sept reprises. Il a particulièrement examiné les états financiers annuels, les prévisions budgétaires et les budgets d'exploitation ainsi que le suivi trimestriel des budgets. Il a également été informé du nombre de contrats octroyés en 2011-2012 et du processus d'octroi, conformément à la réglementation gouvernementale.

Les ressources contractuelles

En 2011-2012, la Commission a revu ses documents d'appel d'offres à la lumière des nouvelles dispositions de la réglementation.

Le processus de gestion contractuelle centralisé à la Direction des affaires administratives permet un meilleur contrôle sur les processus d'appel d'offres et d'octroi de contrats. Durant l'exercice, la Commission a octroyé 242 contrats d'une valeur totale de 4 608 974 $, conformément à la réglementation.

Les ressources informationnelles

La Commission a procédé en cours d'exercice à une analyse de l'état de ses équipements informatiques et de ses besoins pour rendre le tout plus performant et conforme aux règles de sécurité informatique.

La mise à niveau de ses équipements a débuté en mars 2012 et sera terminée en juillet de la même année.

Des travaux sont également en cours pour intégrer dans un logiciel de gestion l'inventaire du matériel et des équipements de la Commission.

Diffusion de l'information

En matière d'accès à l'information, la Commission a traité une demande. Afin de se conformer à la loi, elle a entrepris la mise en place des mécanismes de suivi nécessaires pour satisfaire aux exigences légales. Les contrats supérieurs à 25 000 $ sont diffusés, comme prévu, dans le système électronique d'appel d'offres. La révision des documents disponibles sur le site Internet s'est aussi poursuivie.

Développement durable

L'année financière 2011-2012 a permis à la Commission d'élaborer un Plan de gestion environnementale (PGE), de cibler le personnel à former sur la prise en considération des principes du développement durable et de poursuivre la sensibilisation des employés à cet égard.

Station de compostage au domaine Cataraqui
© CCNQ, Christian Sommeillier

Plan de gestion environnementale

L'élaboration d'un Plan de gestion environnementale (PGE) a conduit la Commission à analyser les interventions pouvant être mises en place afin de réduire l'impact environnemental de ses activités.

Prise en considération des principes du développement durable

Comme l'avait demandé le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, conformément au Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation à la démarche de développement durable, la Commission a établi une cible de formation du personnel à la prise en considération des principes du développement durable.

Sensibilisation

Cette année, la Commission a poursuivi ses efforts de sensibilisation de son personnel au développement durable, notamment par l'organisation de deux activités et par la publication de capsules d'information dans *Le Commissionnaire*, son journal interne.

Reddition de comptes

Une section consacrée à la reddition de comptes en matière de développement durable se trouve en annexe de ce rapport annuel.

CONSEILLER LE GOUVERNEMENT

La Commission agit également à titre de conseillère du gouvernement sur :

- la localisation des bureaux et des effectifs du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental ;
- la construction, la conservation, l'aménagement et le développement, sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères, et tout organisme gouvernemental ;
- l'aménagement, sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, la désignation des parcours cérémoniels, la localisation des missions diplomatiques et des organisations internationales ainsi que les conditions d'une présence internationale.

Enfin, la Commission conseille l'Assemblée nationale du Québec sur la construction, la conservation et l'aménagement de ses immeubles.

Fidèle à son rôle conseil auprès du gouvernement conformément à sa loi constitutive, la Commission a poursuivi cette année l'émission d'avis concernant l'aménagement du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec et de ses constituantes, de même que des MRC de L'Île-d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier.

Avis de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'année 2011-2012

Les articles 15 et 15.1 de la *Loi sur la Commission de la capitale nationale* (L.R.Q., c. C-33.1) habilitent cette dernière à conseiller le gouvernement sur différents sujets dont l'aménagement du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec en regard de l'application des articles 51, 53.7, 56.4, 56.14 et 65 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Ainsi, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire doit, avant de donner un avis relatif au plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec ou de l'une de ses constituantes, demander l'avis de la Commission de la capitale nationale du Québec, et ce, conformément à l'article 234.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Pour l'année 2011-2012, les avis donnés par la Commission furent les suivants :

Avis 01 – 2011-2012 concernant le règlement nº 2011-44 de la Communauté métropolitaine de Québec

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de modifier le règlement de contrôle intérimaire nº 2010-41 visant à limiter les interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency est conforme à ses orientations d'aménagement.

Avis 02 – 2011-2012 concernant le règlement nº 2011-45 de la Communauté métropolitaine de Québec

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de modifier le règlement de contrôle intérimaire nº 2010-41 visant à limiter les interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency est conforme à ses orientations d'aménagement.

Avis 03 – 2011-2012 concernant le règlement nº 001-2009 de la MRC de L'Île-d'Orléans

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement révisé de la MRC afin de déterminer des normes encadrant l'installation de roulottes comme habitation pour travailleurs agricoles, en zone agricole est conforme à ses orientations d'aménagement.

Avis 04 – 2011-2012 concernant le règlement nº RAVQ 627 de la Ville de Québec

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de modifier le règlement nº 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec relativement aux serres et abris des centres de jardinage et à la création d'une aire de commerce majeur à même une aire urbaine située le long de la rue Bernier ouest est conforme à ses orientations d'aménagement.

Avis 05 – 2011-2012 concernant le règlement nº 2011-47 de la Communauté métropolitaine de Québec

OBJET DE L'AVIS : La Commission a transmis une série de commentaires sur ce règlement ayant pour objet d'adopter un plan métropolitain d'aménagement et de développement.

Avis 06 – 2011-2012 concernant le règlement nº 2011-51 de la Communauté métropolitaine de Québec

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de modifier le règlement de contrôle intérimaire nº 2010-41 visant à limiter les interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency est conforme à ses orientations d'aménagement.

Avis 07 – 2011-2012 concernant le règlement nº RAVQ 670 de la Ville de Québec

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de modifier le règlement de contrôle intérimaire relatif à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables relativement à la zone inondable de grand courant dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles est conforme à ses orientations d'aménagement.

Avis 08 – 2011-2012 concernant le règlement nº RAVQ 668 de la Ville de Québec

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de modifier le règlement nº 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté métropolitaine de Québec relativement à la zone inondable de grand courant dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles est conforme à ses orientations d'aménagement.

Avis 09 – 2011-2012 concernant le règlement de contrôle intérimaire nº 174 de la MRC de La Côte-de-Beaupré

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet la protection des rives, du littoral et des plaines inondables sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré est conforme à ses orientations d'aménagement.

Avis 10 – 2011-2012 concernant le règlement nº 03-2010 de la MRC de La Jacques-Cartier

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement révisé nº 02-2004 de manière à exclure le lot nº 3 385 956 du cadastre du Québec de l'aire d'affectation agricole et à actualiser l'ensemble des aires d'affectation agricole est conforme à ses orientations d'aménagement.

Avis 11 – 2011-2012 concernant le règlement nº RAVQ 676 de la Ville de Québec

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec relativement à l'agrandissement d'une aire urbaine à même une partie d'une aire d'espace vert dans le secteur des rues du Monarque et Gaudias-Villeneuve est conforme à ses orientations d'aménagement.

Avis 12 – 2011-2012 concernant le règlement nº RAVQ 684 de la Ville de Québec

OBJET DE L'AVIS : La Commission ne s'estime pas concernée par le règlement ayant pour objet de modifier le règlement de l'agglomération sur le contrôle intérimaire relativement à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables afin de permettre la réalisation de travaux relatifs aux ouvrages de raccordement de la prise d'eau sous-fluviale de la rivière Montmorency, dans la plaine inondable de grand courant.

Avis 13 – 2011-2012 concernant les règlements nºs 03-2011, 04-2011, 05-2011, 06-2011, 07-2011 et 08-2011 de la MRC de La Jacques-Cartier

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ces règlements ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement révisé nº 02-2004 de manière à ajuster le périmètre urbain de six municipalités sont conformes à ses orientations d'aménagement.

Avis 14 – 2011-2012 concernant le règlement nº RAVQ 685 de la Ville de Québec

OBJET DE L'AVIS : La Commission ne s'estime pas concernée par ce règlement ayant pour objet de modifier le règlement nº 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec afin de permettre la réalisation de travaux relatifs aux ouvrages de raccordement de la prise d'eau sous-fluviale de la rivière Montmorency, dans la plaine inondable de grand courant.

Avis 15 – 2011-2012 concernant le règlement nº 165.2 de la MRC de La Côte-de-Beaupré

OBJET DE L'AVIS : La Commission ne s'estime pas concernée par ce règlement ayant pour objet de modifier le règlement de contrôle intérimaire nº 165.1 régissant les usages autres qu'agricole dans l'affectation agriculture de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Avis 16 – 2011-2012 concernant le règlement nº RAVQ 675 de la Ville de Québec

OBJET DE L'AVIS : La Commission estime que ce règlement ayant pour objet de modifier le règlement nº 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec relativement à l'agrandissement d'une aire urbaine à même une aire forestière et une partie d'une aire agricole, ainsi qu'à l'agrandissement d'une aire forestière à même une partie d'une aire urbaine, dans le secteur de l'avenue du Bourg-Royal et de la rue Anne-Pivain est conforme à ses orientations d'aménagement.

Avis 17 – 2011-2012 concernant le règlement nº RAVQ 93 de la Ville de Québec

OBJET DE L'AVIS : La Commission ne s'estime pas concernée par ce règlement ayant pour objet de modifier le règlement nº 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec relativement à la zone agricole permanente.

Avis 18 – 2011-2012 concernant le règlement nº 2011-55 de la Communauté métropolitaine de Québec

OBJET DE L'AVIS : La Commission a transmis des commentaires sur ce règlement ayant pour objet d'édicter le Plan métropolitain d'aménagement et de développement.

Avis 19 – 2011-2012 concernant le règlement nº 2011-04 de la MRC de L'Île-d'Orléans

OBJET DE L'AVIS : La Commission ne s'estime pas concernée par ce règlement ayant pour objet d'établir les règles de construction de résidences dans la zone agricole permanente.

Avis 20 – 2011-2012 concernant le règlement nº 2012-57 de la Communauté métropolitaine de Québec

OBJET DE L'AVIS : La Commission ne s'estime pas concernée par ce règlement ayant pour objet de limiter les interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency.

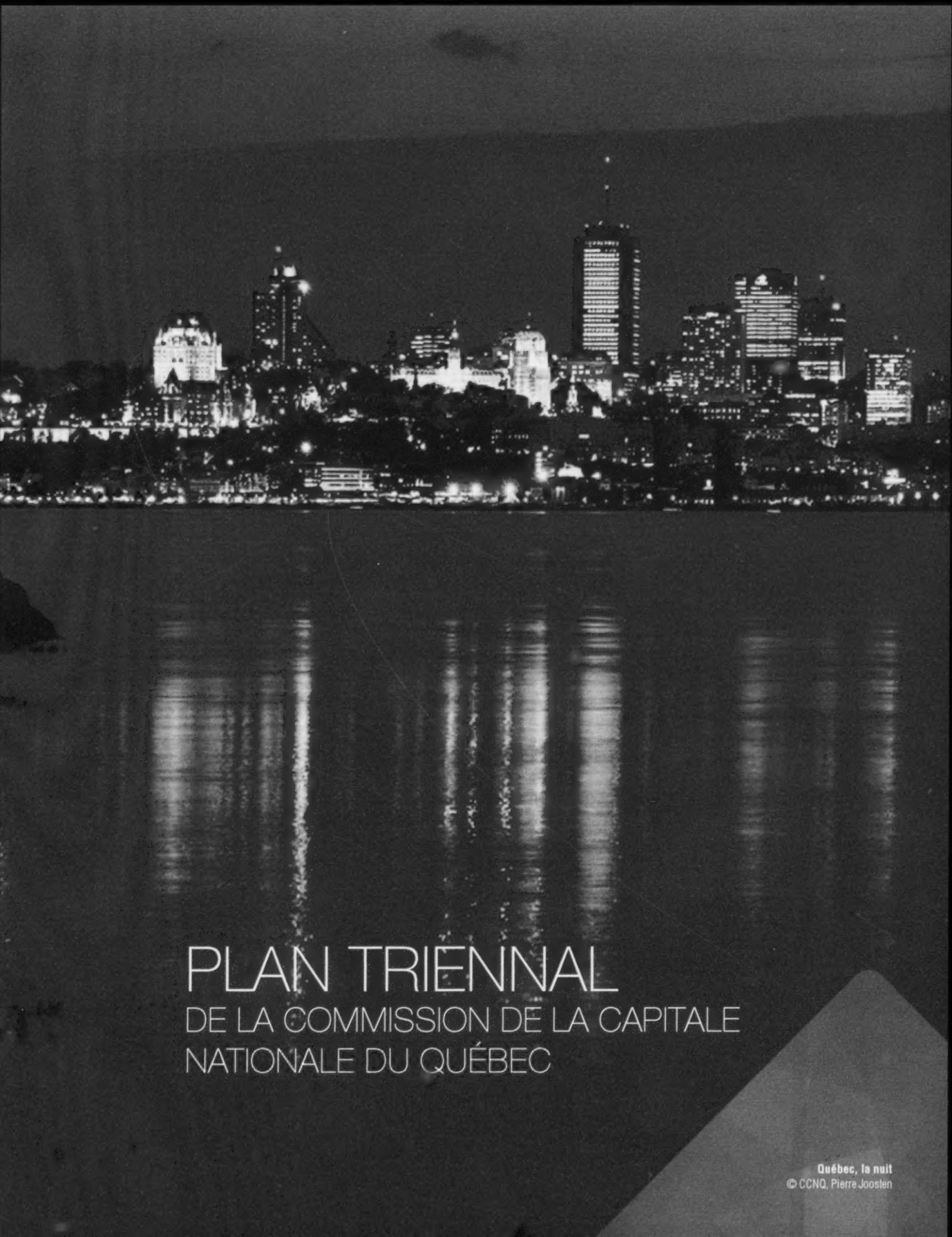

PLAN TRIENNAL
DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC

Québec, la nuit
© CCNQ, Pierre Joosten

AMÉNAGER ET METTRE EN VALEUR LA CAPITALE NATIONALE

Conformément à son plan triennal, et sous réserve des disponibilités budgétaires, la Commission de la capitale nationale du Québec poursuivra la réalisation d'actions qui correspondent aux grandes orientations qu'elle s'est données. Elle appliquera pour ce faire des paramètres qui répondent aux principes du développement durable, aux normes d'intervention mettant à l'honneur l'innovation et l'art appliqué dans la conception des projets et la recherche d'une gestion intégrée du territoire qui rallie le développement, la fonctionnalité du réseau routier, la mise en valeur des paysages ainsi que l'appropriation de ces espaces naturels ayant une valeur exceptionnelle.

Pour atteindre ces objectifs, la Commission poursuivra, en partenariat, des études qui permettent de circonscrire les faits, d'évaluer les secteurs d'intervention, de développer des approches d'aménagement et de réaliser des projets porteurs pour la capitale nationale. D'autres projets font déjà l'objet de concepts, de plans et de devis en vue d'une construction à terme.

Le sentier des Grèves
© CCNQ, Marc-André Grenier

La Commission prépare également des plans directeurs qui sauront orienter ses actions futures en matière de mises en lumière, d'interventions le long des axes qui sont les voies d'accès à la capitale ainsi que de réaménagement de ses parcs et espaces verts.

Dans cette perspective, la Commission poursuivra la planification de projets tels que :

- la définition et l'application de paramètres d'intervention des portes d'entrée et des voies d'accès dans la capitale ;
- la poursuite de la mise en œuvre du plan lumière pour la capitale ;
- le développement d'un cadre permettant de mieux gérer l'éclairage public ;
- la réappropriation des rives du Saint-Laurent par la mise en valeur de lieux naturels.

Afin d'obtenir des résultats de qualité, la Commission se dotera de plans directeurs, de plans de secteurs et de plans d'action. Elle souhaite aussi contribuer activement aux réflexions qui concernent l'avenir du territoire de la capitale nationale. En matière d'aménagement, les prochaines interventions se présentent comme suit :

Tableau 3

2012-2013	2013-2014	2014-2015
LE PARACHÈVEMENT DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE		
Axe Saint-Amable		
Le développement du projet est reporté pour une période de trois ans	—	—
LE LITTORAL		
Station du Foulon		
• Compléter les plans et devis • Conclure les différentes ententes de partenariat • Participer aux audiences publiques du BAPE • Présenter le dossier d'affaires final **Budget : 4,6 M$**	• Finaliser le dossier d'affaires final et obtenir les autorisations du gouvernement • Procéder aux appels d'offres pour un début des travaux à l'automne 2013 ou au printemps 2014 **Budget : environ 100 M$**	Poursuite de travaux
Sentier des Grèves		
• Finaliser les travaux de la phase 1 **Budget : 847 000 $** • Réaliser un autre accès à la plage par la construction d'un huitième escalier **Budget : 400 000 $** • Collaborer avec le MTQ à la finalisation des études pour le tronçon adjacent au boulevard Champlain (phase 2)	• Finaliser le concept de la phase 2 • Réaliser les plans et devis • Collaborer avec le MTQ pour l'étude d'impact de la section longeant le boulevard Champlain • Finaliser les travaux du nouvel accès à la plage	Construire la phase 2, délimitée entre le quai des Cageux jusqu'au domaine des Retraités du Canadien National **Budget : 2,2 M$**
Littoral est		
Finaliser une étude pour proposer un plan directeur d'aménagement et de mise en valeur du secteur **Budget : 326 800 $** (partenaires : 261 500 $; Commission : 65 300 $)	À déterminer selon les phases de réalisation des projets	À déterminer selon les phases de réalisation des projets
LES ENSEMBLES URBAINS, LES PLACES PUBLIQUES ET LES ESPACES VERTS		
Chantier archéologique Cartier-Roberval		
• Administrer • Déposer les rapports finaux 2007-2008 • Déposer le rapport de fouilles 2010 et le rapport de surveillance des travaux de consolidation de la falaise **Budget : 225 700 $**	—	—
Parachever les travaux de consolidation de la frange supérieure de la falaise et les travaux de construction du mur de protection au pied de la falaise **Budget : 302 400 $**	—	—
• Mettre en valeur • Conception de l'exposition **Budget : 600 000 $** (partenaires : 300 000 $; Commission : 300 000 $)	• Mettre en valeur • Réalisation et mise en marché de l'exposition **Budget : 150 000 $** (partenaires : 75 000 $; Commission : 75 000 $)	—

2012-2013	2013-2014	2014-2015
—	• Mettre en œuvre du programme d'interprétation **Budget : 150 000 $**	• Développer et mettre en œuvre un programme d'itinérance de l'exposition **Budget : 50 000 $**
Parc de la Francophonie		
Compléter les orientations de conception	À déterminer selon les disponibilités financières	À déterminer selon les disponibilités financières
Parc de l'Amérique-Française		
Compléter les orientations de conception et commencer les plans et devis **Budget : 90 000 $**	Compléter les plans et devis et réaliser des travaux **Budget : 910 000 $**	Compléter les travaux
Parc de l'Amérique-Latine		
Installer un nouveau monument **Budget : 15 000 $**	—	—
Parc des Moulins		
• Compléter le plan directeur • Aménager des sections du parc, dont l'entrée sud, avec la collaboration de la Ville de Québec • Préparer les plans et devis **Budget : 20 000 $**	Réaliser les travaux de l'entrée sud **Budget : 180 000 $**	—
Domaine Cataraqui : Réaménagement du stationnement et des accès piétons		
Préparer les plans et devis **100 000 $**	Réaliser les travaux **1,1 M$**	—
Sentier de la Capitale *(tronçon entre le domaine Cataraqui et le parc du Bois-de-Coulonge)*		
• Compléter un plan d'action en collaboration avec la Ville de Québec • Collaborer à des développements de concepts par section **Budget : à déterminer**	—	—
LA MISE EN LUMIÈRE		
Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL)		
Réaliser des analyses et des expertises	—	—
Mise en œuvre du plan lumière et du SDAL		
Poursuivre la mise en œuvre du plan lumière : développer des études, des concepts ou des avant-projets **Budget : 50 000 $**	—	—
Église de Saint-Augustin-de-Desmaures *(150 000 $ CCNQ, 200 000 $ partenaires)*		
Réaliser des plans et devis **Budget : 63 750 $**	Réaliser des travaux **Budget : 286 250 $**	—
Grand Théâtre de Québec *(350 000 $ CCNQ, 250 000 $ partenaires)*		
Réaliser les plans et devis **Budget : 100 000 $**	Réaliser des travaux **Budget : 500 000 $**	—

2012-2013	2013-2014	2014-2015
L'AMÉNAGEMENT, LA COMMÉMORATION ET L'ART PUBLIC		
Commémoration et œuvres d'art public		
• Compléter le plan directeur définissant des lieux d'accueil voués à la commémoration et aux œuvres d'art public pour l'ensemble du territoire de la Commission • Définir les thématiques des différents sites destinés à accueillir les monuments et les œuvres d'art public • Procéder à l'installation de monuments commémoratifs ou d'œuvres d'art public	Procéder à l'installation de monuments commémoratifs ou d'œuvres d'art public **Budget : à déterminer**	Procéder à l'installation de monuments commémoratifs ou d'œuvres d'art public **Budget : à déterminer**
LES VOIES D'ACCÈS ET LES PORTES D'ENTRÉE		
Parcours d'accueil		
Élaborer un élément signal **Budget : 100 000 $** Poursuivre l'étude suite au plan directeur **Budget : 25 000 $**	Compléter l'élaboration d'un élément signal **Budget : 50 000 $**	Poursuivre l'application du plan d'action et du plan directeur en collaboration avec les partenaires **Budget : à déterminer**
Accès est à la capitale *(île d'Orléans)*		
Participer aux études en prévision du réaménagement de la porte d'entrée à l'île d'Orléans avec le MTQ	Poursuivre la collaboration	—
Accès ouest à la capitale *(secteur délimitant l'avenue des Hôtels, l'Aquarium et les accès aux ponts)*		
Collaborer avec le bureau de projet pour la réalisation d'un plan directeur	Poursuivre la collaboration	—
Panneaux de signalisation à l'entrée de la capitale		
—	Réaliser les panneaux et les faire installer par le MTQ **Budget : 100 000 $**	—

Contribuer à la promotion de la capitale nationale

La Commission a aussi pour mission de promouvoir la capitale nationale. Ses actions contribuent à la découverte, à la connaissance et au rayonnement de Québec.

La découverte

Depuis 1995, la Commission met en œuvre des programmes permettant d'apprécier la capitale nationale du Québec. Ses projets font de la découverte de l'agglomération une expérience enrichissante. Au cours des trois prochaines années, la Commission mettra en œuvre des projets concrets au chapitre de la découverte. Elle veillera notamment à :

- poursuivre le repositionnement et la mise en marché de l'Observatoire de la Capitale renouvelé ;
- mettre en valeur les propriétés de la Commission par un programme intégré d'information, d'animation et d'usage public ;
- soutenir les simulations parlementaires et les activités éducatives de l'Assemblée nationale, en collaboration avec la Fondation Jean-Charles-Bonenfant ;
- développer le programme Découvrir la capitale nationale.

Visite d'un groupe scolaire à l'Observatoire de la Capitale
© CCNQ, Jonathan Robert

La connaissance

La Commission poursuivra par ailleurs la réalisation de projets commémoratifs et s'intéressera aux questions suivantes :

- accroître la diffusion de la connaissance du passé historique de la capitale par la présentation de la série Le Tribunal de l'Histoire ;
- mettre en valeur, dans la capitale et dans les régions, la mémoire des premiers ministres par l'installation de supports informatifs ;
- poursuivre les programmes de publication des collections *La Bibliothèque de la capitale nationale* et *Fleurdelisé*.

La Fresque de l'Ange-Gardien
© Murale Création

Le rayonnement

Les réalisations de la Commission ont accru le rayonnement de Québec : la capitale nationale est plus accueillante, ses espaces verts sont embellis, son domaine public présente des monuments et des panneaux d'interprétation. En fait, la Commission a considérablement bonifié l'offre touristique.

Elle appuie aussi, dans la mesure de ses moyens, les acteurs qui contribuent au rayonnement de la capitale nationale, notamment par le prêt ou la location de ses espaces publics qui, année après année, accueillent plus de 250 événements de toute nature.

La Commission contribue également au rayonnement des créateurs d'ici en parrainant des interventions destinées à rendre plus attrayant l'espace public, notamment par la réalisation de fresques et l'installation d'œuvres commémoratives.

Au fil des prochaines années, l'action de la Commission se traduira par de nouvelles réalisations sur le territoire de l'agglomération de la capitale nationale, dont :

Tableau 4

2012-2013	2013-2014	2014-2015
LES RÉALISATIONS		
Observatoire de la Capitale		
Poursuivre la mise en œuvre des partenariats	Poursuivre la mise en œuvre des partenariats	Poursuivre la mise en œuvre des partenariats
Série de conférences-spectacles Le Tribunal de l'Histoire		
Présenter une nouvelle série, au Palais Montcalm **Budget : 100 000 $**	Présenter une nouvelle série, au Palais Montcalm **Budget : 100 000 $**	Présenter une nouvelle série, au Palais Montcalm **Budget : 100 000 $**
Programme de réalisation et d'installation de monuments commémoratifs		
Contribuer au monument en hommage aux femmes en politique **Budget : 291 179 $** (partenaires : 220 568 $; Commission : 70 611 $)	Contribuer à des projets commémoratifs avec divers partenaires **Budget : à déterminer**	Contribuer à des projets commémoratifs avec divers partenaires **Budget : à déterminer**
Contribuer à l'installation du monument à François-Gaston, chevalier de Lévis **Budget : 100 000 $**	—	—
Programme de réalisation de fresques		
Contribuer à une fresque rappelant l'arrivée des Filles du Roy **Budget : 20 000 $**	Réaliser d'autres projets, sous réserve de disponibilités budgétaires	Réaliser d'autres projets, sous réserve de disponibilités budgétaires
Programme d'édition		
Publier des ouvrages sur les Bulldogs de Québec et l'expédition Roberval-Cartier **Budget : 70 000 $**	Publier un ouvrage par année de façon subséquente **Budget : 35 000 $**	Publier un ouvrage par année de façon subséquente **Budget : 35 000 $**

MAINTENIR L'ACTIF DANS LES PARCS ET ESPACES VERTS

Outre qu'elle veille à l'embellissement de la capitale par des travaux d'aménagement, la Commission doit également s'assurer de maintenir ses parcs et espaces verts en bon état.

ACTIF FONCIER TOTAL

Tableau 5

Propriété	Superficie
Place de l'Assemblée-Nationale	1,88 hectare
Chantier archéologique Cartier-Roberval	0,7 hectare
Parc du Bois-de-Coulonge	24,1 hectares
Parc de la Francophonie	0,48 hectare
Parc de l'Amérique-Française	0,79 hectare
Parc du Cavalier-du-Moulin	0,13 hectare
Parc de l'Amérique-Latine	0,95 hectare
Parc des Moulins	8,6 hectares
Boisé (parc des Moulins)	26,4 hectares
Boisé des Compagnons-de-Cartier	12,5 hectares
Domaine de Maizerets	27 hectares
Domaine Cataraqui	9,7 hectares
Boisé de Marly*	15,6 hectares
Boisé de Tequenonday	3,6 hectares
Promenade Samuel-De Champlain	8,59 hectares
Cimetière de l'Hôpital-Général de Québec*	0,35 hectare
Terrains limitrophes de l'Aquarium du Québec	5,6 hectares
Terrains du Canadien National (corridor du Littoral)	34,54 hectares
TOTAL DES ACTIFS FONCIERS	**181,51 hectares**

* La Commission n'est pas propriétaire de ce site, mais elle est responsable de son entretien.

Le cimetière de l'Hôpital-Général de Québec
© CCNQ, Paul Dionne

Les sommes consenties à la Commission à compter de l'exercice 2012-2013 permettront de mettre à niveau ses bâtiments et infrastructures. Le tableau suivant présente les interventions que la Commission entend réaliser à ce chapitre au cours des cinq prochaines années.

PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'ACTIF

Tableau 6

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
PARC DU BOIS-DE-COULONGE					
Ancienne chaufferie et serres attenantes					
Mise aux normes de l'ancienne chaufferie des serres (toiture, murs extérieurs et intérieurs)	381 000	—	—	—	—
Consolidation des serres attenantes (réfection complète des murs de briques)	—	107 000	—	—	—
Écuries					
Réfection complète des toitures et isolation d'une partie des bureaux	—	—	678 000	—	—
Mise aux normes du bâtiment pour usage de bureaux (sorties de secours, cloisons, portes coupe-feu, dispositif de giclage)	206 000	—	—	—	—
Remplacement complet des gouttières	—	—	69 000	—	—
Réfection du système d'alarme incendie	—	—	—	65 000	—
Remplacement de la chaudière	—	—	—	28 000	—
Réfection du réseau électrique basse tension	—	—	—	20 000	—
Réfection du réseau de distribution de l'eau domestique	—	—	—	21 000	—
Caveau à légumes					
Réfection de la toiture en bardeaux de cèdre	—	38 200	—	—	—
Maison du fermier et grange attenante					
Réfection du plancher du sous-sol	6 500	—	—	—	—
Réfection du système d'égoût extérieur	67 500	—	—	—	—
Aménagement d'une rampe pour personnes handicapées	—	32 000	—	—	—
Poulailler					
Réparation de la toiture en bardeaux de cèdre	—	35 000	—	—	—
Cabane à sucre					
Réfection des fenêtres	—	—	—	—	35 000
Centrale électrique					
Mise aux normes de l'enveloppe extérieure	—	—	—	—	22 000
Remplacement du panneau de distribution électrique du parc	—	—	—	—	37 000
Loge du gardien					
Amélioration de l'enveloppe thermique	70 800	—	—	—	—
Installation d'une main courante pour la conformité des lieux	13 000	—	—	—	—
Peinture de l'enveloppe extérieure et réparation de la toiture	62 000	—	—	—	—

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Infrastructures					
Muret de pierres à l'entrée du parc : entretien (rejointoiement, peinture du chaperon)	—	—	—	43 000	—
Mur de l'ancien potager : réfection de la maçonnerie	—	—	—	766 000	—
Routes et chemins :					
Resurfaçage des routes asphaltées	—	—	—	—	411 000
Réparation des chemins de gravier	—	67 000	—	—	—
Dispositif d'éclairage : remplacement des lampadaires obsolètes (sortie d'urgence et allée du Comte-D'Elgin)	—	117 000	—	—	—
Clôtures : réparation et peinture	—	—	103 000	—	—
Fontaine : réfection d'une des sections en granite	—	31 000	—	—	—
SOUS-TOTAL	**806 800 $**	**427 200 $**	**850 000 $**	**943 000 $**	**505 000 $**
PARC DES MOULINS					
Ruche					
Réfection complète des toitures	—	295 000	—	—	—
Mise aux normes de la chambre électrique	—	6 000	—	—	—
Maison Richard					
Réfection des fenêtres	—	—	—	—	35 000
Restauration des planchers et des finis muraux	—	—	—	—	26 000
Modification des gouttières	—	—	—	—	7 000
Maison Brassard					
Réfection de la fenestration	—	47 500	—	—	—
Raccordement des gouttières à un puits sec	—	20 000	—	—	—
Mise aux normes du réseau de distribution électrique et remplacement des équipements d'éclairage	—	53 000	—	—	—
Travaux de maçonnerie extérieure	—	7 000	—	—	—
Restauration des planchers et des finis muraux	—	27 000	—	—	—
Maison Cayouette					
Réfection de la fenestration	—	42 500	—	—	—
Travaux de maçonnerie extérieure	—	7 000	—	—	—
Raccordement des gouttières à un puits sec	—	7 000	—	—	—
Restauration des planchers et des finis muraux	—	27 000	—	—	—
Maison Bernard					
Réfection de la fenestration	—	41 000	—	—	—
Mise aux normes du réseau de distribution électrique	—	8 000	—	—	—
Travaux de maçonnerie extérieure	—	7 000	—	—	—
Raccordement des gouttières à un puits sec	—	7 000	—	—	—
Toilettes publiques					
Réfection de la toiture et installation des gouttières	—	20 000	—	—	—
Travaux de maçonnerie extérieure	—	4 000	—	—	—
Travaux de peinture extérieure	—	6 000	—	—	—

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Moulin à vent					
Alimentation électrique du bâtiment	—	—	—	—	29 000
Ragréage du parement intérieur	—	—	—	21 000	—
Peinture des ailes	—	—	—	—	15 000
Infrastructures					
Muret de pierres de l'avenue du Zoo : travaux de maçonnerie et de rejointoiement	—	—	—	—	146 000
Clôtures : travaux de réparation	—	—	—	7 000	—
Routes et chemins : resurfaçage des routes asphaltées	—	—	—	—	225 000
SOUS-TOTAL	**—**	**632 000 $**	**—**	**28 000 $**	**483 000 $**
PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN					
Mur d'enceinte : nettoyage, réparation et peinture du chaperon	—	54 000	—	—	—
SOUS-TOTAL	**—**	**54 000 $**	**—**	**—**	**—**
PARC DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE					
Dispositif d'éclairage : remplacement des lampadaires obsolètes	—	—	110 000	—	—
SOUS-TOTAL	**—**	**—**	**110 000 $**	**—**	**—**
PLACE DE L'ASSEMBLÉE-NATIONALE					
Dispositif d'éclairage : mise aux normes du dispositif d'éclairage de la coulée verte	—	59 000	—	—	—
SOUS-TOTAL	**—**	**59 000 $**	**—**	**—**	**—**
TOTAL	**806 800 $**	**1 172 200 $**	**960 000 $**	**971 000 $**	**988 000 $**

Le parc du Cavalier-du-Moulin
© CCNQ, Geneviève Clavet

La tour du quai des Cageux de la promenade Samuel-De Champlain
© CCNQ, Jonathan Robert

ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE LA DIRECTION 52

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT 53

ÉTATS FINANCIERS

État des résultats et de l'excédent cumulé 54

État de la situation financière 55

État de la variation de la dette nette 56

État des flux de trésorerie 57

Notes complémentaires aux états financiers ..... 58 à 69

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Commission de la capitale nationale du Québec (la Commission) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Commission reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Commission selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

JACQUES LANGLOIS,
président et directeur général

HÉLÈNE TURCOTTE,
directrice des affaires administratives

Québec, le 7 juin 2012

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de la capitale nationale du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2012, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Commission portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Commission. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission de la capitale nationale du Québec au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le Vérificateur général du Québec par intérim,

Michel Samson, CPA auditeur, CA

MICHEL SAMSON,
CPA auditeur, CA

Québec, le 7 juin 2012

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
pour l'exercice clos le 31 mars 2012

	2012	2011
REVENUS		
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	16 009 625 $	16 402 480 $
Contributions des partenaires (note 4)	1 009 664	849 557
Intérêts	149 926	150 656
Billetterie et activités éducatives	396 687	316 451
Locations	367 062	193 939
Autres	93 327	45 992
	18 026 291	17 959 075
CHARGES		
Aide financière (note 5)	133 713	152 939
Traitements et avantages sociaux	3 611 398	3 531 921
Taxes foncières et scolaires	1 416 558	1 437 265
Services professionnels et administratifs	892 652	1 668 866
Transport et communication	233 238	226 614
Entretien et réparations	1 223 619	1 144 661
Fournitures et approvisionnements	514 984	498 628
Loyers	555 673	568 894
Amortissement des immobilisations corporelles	4 780 026	4 404 349
Frais financiers (note 6)	3 402 206	3 573 992
	16 764 067	17 208 129
EXCÉDENT ANNUEL	**1 262 224**	**750 946**
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	24 525 438	23 774 492
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN (note 7)	**25 787 662 $**	**24 525 438 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 31 mars 2012

	2012	2011
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	6 157 195 $	5 228 644 $
Encaisse réservée pour des acquisitions d'immobilisations corporelles	2 930 857	3 214 073
Créances et intérêts à recevoir (note 8)	271 710	384 693
Contributions à recevoir (note 9)	1 406 028	1 648 740
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	78 931 987	80 213 170
Frais reportés	64 775	77 723
	89 762 552	90 767 043
PASSIFS		
Fournisseurs et autres charges à payer (note 10)	3 789 081	3 309 464
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 11)	335 832	412 891
Contributions reportées (note 12)	1 276 140	1 480 916
Dette à long terme (note 13)	75 992 494	78 342 243
Apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles (note 14)	3 454 194	3 623 581
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 15)	78 956 359	77 920 010
	163 804 100	165 089 105
DETTE NETTE	(74 041 548)	(74 322 062)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Frais payés d'avance	379 654	353 036
Immobilisations corporelles (note 17)	99 449 556	98 494 464
	99 829 210	98 847 500
EXCÉDENT CUMULÉ (note 7)	**25 787 662 $**	**24 525 438 $**
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 19)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

JACQUES LANGLOIS,
président et directeur général

ROGER BEAUDRY,
président du comité de vérification

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
pour l'exercice clos le 31 mars 2012

	2012	2011
EXCÉDENT ANNUEL	1 262 224 $	750 946 $
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 592 913)	(6 761 901)
Amortissement des immobilisations corporelles	4 780 026	4 404 349
Intérêts capitalisés aux immobilisations corporelles	(142 205)	(234 286)
	(955 092)	(2 591 838)
Acquisition de frais payés d'avance	(1 296 311)	(1 313 552)
Utilisation des frais payés d'avance	1 269 693	1 333 769
	(26 618)	20 217
DIMINUTION (AUGMENTATION) DE LA DETTE NETTE	280 514	(1 820 675)
DETTE NETTE AU DÉBUT	(74 322 062)	(72 501 387)
DETTE NETTE À LA FIN	**(74 041 548) $**	**(74 322 062) $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
pour l'exercice clos le 31 mars 2012

	2012	2011
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Rentrées de fonds		
Subventions du gouvernement du Québec	13 454 051 $	15 078 538 $
Subvention encaissée à titre de mandataire	5 000 000	–
Contributions des partenaires et clients	1 573 507	1 426 931
Intérêts reçus	152 506	146 506
Sorties de fonds		
Fournisseurs et membres du personnel	(8 451 311)	(9 226 520)*
Subvention versée à titre de mandataire	(5 000 000)	–
Intérêts versés	(3 444 196)	(3 583 088)
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	3 284 557	3 842 367
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement en immobilisations	(5 357 705)	(9 074 581)*
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de l'encaisse réservée pour les acquisitions d'immobilisations corporelles	283 216	2 906 179
Nouvelle dette à long terme	3 801 779	5 019 011
Remboursement de la dette à long terme	(6 151 528)	(6 909 476)
Variation des apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(169 387)	(2 028 888)
Variation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	5 237 619	5 939 992
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	3 001 699	4 926 818
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	**928 551**	**(305 396)**
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	5 228 644	5 534 040
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE À LA FIN	**6 157 195 $**	**5 228 644 $**

Des immobilisations corporelles d'un montant de 1 206 125 $ (2011 : 828 712 $) sont incluses dans les fournisseurs et autres charges à payer.

Les apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles n'incluent aucune contribution à recevoir (2011 : 399 737 $).

* Les sorties de fonds relatives au paiement des fournisseurs d'immobilisations ont été modifiées. Ainsi, ces deux rubriques ont été respectivement diminuées et augmentées de 4 177 760 $.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2012

1 Constitution et objet

La Commission de la capitale nationale du Québec (la Commission), personne morale instituée en vertu de la *Loi sur la Commission de la capitale nationale* (L.R.Q., chapitre C-33.1) a pour objet de :

- contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et équipements majeurs qui caractérisent une capitale ;
- établir des places, des parcs et jardins, des promenades, des monuments et œuvres d'art ;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage ;
- contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et jardins, de promenades et voies publiques de même que de sites, ouvrages, monuments et biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale ;
- contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale ;
- contribuer à l'organisation et à la promotion d'activités et de manifestations à caractère historique, culturel et social destinées à mettre en valeur la capitale.

La Commission conseille le gouvernement sur :

- la localisation des bureaux et des effectifs du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental ;
- la construction, la conservation, l'aménagement et le développement sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères et tout organisme gouvernemental ;
- l'aménagement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, la désignation des parcours cérémoniels, la localisation des missions diplomatiques et des organisations internationales et les conditions d'une présence internationale ;
- l'aménagement et le développement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec ainsi que de celui des municipalités locales et des municipalités régionales de comté qui en font partie.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts* du Québec et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, la Commission n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

La Commission agit à titre de mandataire pour le versement d'une subvention annuelle à la Ville de Québec.

2 Principales méthodes comptables

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Commission utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public* et pour la première année applique le modèle de présentation recommandé par ce manuel. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

2 Principales méthodes comptables *(suite)*

La préparation des états financiers de la Commission par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Comptabilisation des revenus

Les subventions et les contributions sont comptabilisées dans les revenus de l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où ils sont autorisés, où les critères d'admissibilité sont respectés et où une estimation raisonnable des montants en cause est possible.

Les revenus affectés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les autres revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Aide financière

L'aide financière est comptabilisée aux charges lorsque surviennent les faits qui lui donnent lieu, dans la mesure où elle a été autorisée et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et équivalent de trésorerie se composent de l'encaisse.

Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel la Commission a obtenu le financement ou réalisé les travaux donnant droit à ces subventions.

Frais reportés

Les frais reportés sont constitués des frais d'émission et de gestion de la dette à long terme. L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de la dette à laquelle ils se rapportent.

PASSIF

Dette à long terme

Les emprunts liés à la dette à long terme sont comptabilisés au montant encaissé au moment de leur émission.

Les frais d'émission liés aux emprunts sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est présenté à titre de frais reportés.

Apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles

Les apports destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés. Ils sont virés aux apports afférents aux immobilisations corporelles à mesure que les investissements en immobilisations auxquels les apports se rapportent sont réalisés.

2 Principales méthodes comptables *(suite)*

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés. Ils sont virés aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite
La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux étant donné que la Commission ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Congés de maladie
Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les congés accumulés seront pris ou versés dans l'exercice suivant.

Provision pour vacances
Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Frais payés d'avance

Les frais payés d'avance présentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la Commission bénéficiera au cours du prochain exercice. Ces frais sont imputés aux charges au moment où la Commission bénéficiera des services.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Dans le cas de l'aménagement en cours de réalisation, le coût inclut les intérêts sur la dette à long terme durant la période de réalisation. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthode	Taux
Bâtiments	Linéaire	5 %
Équipement informatique	Linéaire	33 ⅓ %
Équipement et mobilier de bureau	Solde dégressif	10 et 20 %
Mobilier urbain	Linéaire	10 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Matériel roulant	Linéaire	33 ⅓ %
Aménagement dans les parcs	Linéaire	5 et 20 %
Aménagement d'une promenade	Linéaire	5 %

L'aménagement en cours de réalisation et les terrains ne sont pas amortis.

Les œuvres d'art, comprenant surtout des sculptures et des monuments, sont passées aux charges dans l'exercice où elles sont obtenues.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec contrepartie aux apports reportés, à l'exception des terrains où la contrepartie est comptabilisée aux revenus de l'exercice. Dans le cas où il n'est pas possible de faire une estimation de la juste valeur, l'immobilisation corporelle est comptabilisée pour une valeur symbolique.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est comptabilisée.

3 Subventions du gouvernement du Québec

	2012	2011
MINISTÈRE DES TRANSPORTS (2011 – Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale)		
Fonctionnement	8 856 066 $	8 786 150 $
Remboursement des intérêts sur la dette à long terme	3 346 482	3 537 834
Projets spécifiques		
Promenade Samuel-De Champlain	–	545 666
Autres	7 814	6 298
Virement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	3 694 460	3 479 983
MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE		
Remboursement des intérêts sur la dette à long terme	39 565	13 930
Virement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	65 238	32 619
	16 009 625 $	16 402 480 $

4 Contributions des partenaires

	2012	2011
Ville de Québec	314 390 $	125 307 $
Banque Nationale du Canada	100 000	150 000
Ministère des Transports	69 238	66 777
Assemblée Nationale	64 464	–
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	15 000	20 000
Ministère des Relations internationales	–	72 113
Autres	5 000	23 773
	568 092	457 970
Virement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	441 572	391 587
	1 009 664 $	849 557 $

5 Aide financière

	2012	2011
Établissements scolaires québécois	72 500 $	84 255 $
Autres	61 213	68 684
	133 713 $	152 939 $

6 Frais financiers

	2012	2011
Intérêts sur la dette à long terme	3 386 082 $	3 552 901 $
Amortissement des frais reportés	12 948	18 675
Autres intérêts	3 176	2 416
	3 402 206 $	3 573 992 $

7 Excédent cumulé

		INVESTI EN				
	Opérations courantes	Immobilisations corporelles	Terrains[1]	Fonds pour la mise en valeur de la capitale[2]	2012	2011
SOLDE AU DÉBUT	– $	2 063 948 $	18 495 313 $	3 966 177 $	24 525 438 $	23 774 492 $
VARIATION DE L'EXERCICE						
Excédent annuel	1 949 900	(578 204)	–	(109 472)	1 262 224	750 946
Investissements en immobilisations corporelles	(283 692)	516 200	–	(232 508)	–	–
	1 666 208	2 001 944	18 495 313	3 624 197	25 787 662	24 525 438
Virement de l'excédent[2]	(1 666 208)	–	–	1 666 208	–	–
SOLDE À LA FIN	– $	2 001 944 $	18 495 313 $	5 290 405 $	25 787 662 $	24 525 438 $

1. Ces terrains sont financés par des emprunts à long terme dont les versements en capital seront assumés par des subventions du gouvernement du Québec.
2. En vertu de l'article 22 de sa loi constitutive (L.R.Q., c. C-33.1), les sommes reçues par la Commission doivent être affectées au paiement de ses obligations et le solde doit être versé dans le Fonds pour la mise en valeur de la capitale dont l'utilisation a été autorisée par le gouvernement.

8 Créances et intérêts à recevoir

	2012	2011
Ville de Québec	– $	117 166 $
Ministère des Transports*	165 265	165 265
Société des établissements de plein air du Québec*	47 994	47 994
Société immobilière du Québec*	–	3 380
Intérêts	7 268	9 848
Autres	51 183	41 040
	271 710 $	384 693 $

* Au 31 mars 2012, un montant total de 213 259 $ représente des créances provenant d'entités sous contrôle commun (2011 : 216 639 $). Ces créances sont encaissables aux mêmes conditions que les créances non liées.

9 Contributions à recevoir

	2012	2011
Ville de Québec	689 508 $	877 628 $
Banque Nationale du Canada	600 000	700 000
Assemblée Nationale*	62 413	–
Ministère des Relations internationales*	3 614	3 614
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*	15 000	30 000
Autres	35 493	37 498
	1 406 028 $	1 648 740 $

* Au 31 mars 2012, un montant total de 81 027 $ représente des contributions à recevoir provenant d'entités sous contrôle commun (2011 : 33 614 $).

10 Fournisseurs et autres charges à payer

	2012	2011
Fournisseurs	2 344 656 $	1 802 980 $
Traitements et avantages sociaux	110 261	119 103
Congés de maladie à payer (note 16)	46 728	49 695
Vacances à payer (note 16)	349 087	339 593
Intérêts à payer sur la dette à long terme	938 349	998 093
	3 789 081 $	3 309 464 $

Au 31 mars 2012, un montant total de 858 423 $ représente des montants à verser à des entités sous contrôle commun (2011 : 719 688 $).

11 Subventions reportées du gouvernement du Québec

Les subventions reportées du gouvernement du Québec se rapportent aux subventions reçues au cours des exercices considérés qui sont destinées à couvrir les charges des exercices futurs. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	2012	2011
SOLDE AU DÉBUT	412 891 $	1 114 616 $
Subventions reçues au cours de l'exercice	–	33 115
	412 891	1 147 731
Subventions utilisées au cours de l'exercice	(77 059)	(734 840)
SOLDE À LA FIN	335 832 $	412 891 $

12 Contributions reportées

Les contributions reportées se rapportent aux contributions reçues au cours des exercices considérés qui sont destinées à couvrir les charges des exercices futurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2012	2011
SOLDE AU DÉBUT	1 480 916 $	150 530 $
Contributions reçues au cours de l'exercice	260 000	1 671 793
	1 740 916	1 822 323
Contributions comptabilisées à titre de revenus de l'exercice	(464 776)	(341 407)
SOLDE À LA FIN	1 276 140 $	1 480 916 $

Au 31 mars 2012, un montant total de 64 504 $ représente des contributions reportées provenant d'entités sous contrôle commun (2011 : 48 742 $).

13 Dette à long terme

	2012	2011
EMPRUNTS SUR BILLET DU FONDS DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC :		
Garantis par le gouvernement du Québec :		
3,89 %, remboursable par versements semestriels en capital de 101 003 $, échéant le 1er décembre 2020*	1 818 061 $	2 020 067 $
3,89 %, remboursable par versements semestriels en capital de 52 489 $, échéant le 1er décembre 2020*	944 802	1 049 779
3,89 %, remboursable par versements semestriels en capital de 67 685 $, échéant le 1er décembre 2020*	1 218 334	1 353 704
6,09 %, remboursable par versements semestriels en capital de 112 205 $ et un versement final de 2 244 109 $ le 1er octobre 2012*	2 356 314	2 580 725
4,59 %, remboursable par versements semestriels en capital de 81 866 $, échéant le 1er décembre 2016*	818 663	982 396
5,64 %, remboursable par versements semestriels en capital de 318 623 $, échéant le 16 janvier 2018*	3 823 478	4 460 725
4,8 %, remboursable par versements semestriels en capital de 415 827 $, échéant le 31 mars 2026*	11 643 145	12 474 798
4,6 %, remboursable par versements semestriels en capital de 641 122 $, échéant le 1er juin 2025*	17 310 294	18 592 538
5,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 747 050 $, échéant le 1er décembre 2025*	20 917 409	22 411 510
4,4 %, remboursable par versements semestriels en capital de 82 395 $, échéant le 1er décembre 2018*	1 153 529	1 318 319
3,9 %, remboursable par versements semestriels en capital de 75 415 $ et un versement final de 452 488 $ le 1er juin 2016*	1 055 807	1 206 637
3,9 %, remboursable par versements semestriels en capital de 159 251 $ et un versement final de 2 229 513 $ le 1er juin 2018*	4 140 524	4 459 026
3,89 %, remboursable par versements semestriels en capital de 82 396 $ et un versement final de 906 361 $ le 1er décembre 2020*	2 307 102	2 471 894
3,89 %, remboursable par versements semestriels en capital de 60 422 $, échéant le 1er décembre 2020*	1 087 613	1 208 459
Billet à court terme, 1,31 %, en attente de financement à long terme en juin 2012	3 800 000	–
Garantis par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine :		
3,06 %, remboursable par versements semestriels en capital de 47 777 $, échéant le 1er avril 2015*	334 437	429 991
3,04 %, remboursable par versements semestriels en capital de 43 551 $, échéant le 1er décembre 2017*	1 262 982	1 304 755
Emprunt de la Société immobilière du Québec :		
Emprunt remboursé au cours de l'exercice	–	16 920
	75 992 494 $	78 342 243 $

* Les versements en capital et intérêts sur ces emprunts sont acquittés annuellement à même les subventions du ministère des Transports (2011 – ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale) et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

13 Dette à long terme *(suite)*

Les versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2013	**12 110 063 $**
2014	**5 953 749 $**
2015	**5 953 749 $**
2016	**5 905 970 $**
2017	**6 159 850 $**
2018 et plus	**39 909 113 $**

14 Apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles

Les apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles comprennent des subventions du gouvernement du Québec, des contributions des partenaires et des revenus d'intérêts. Les apports se détaillent comme suit :

	2012	2011
SOLDE AU DÉBUT	3 623 581 $	5 652 469 $
Subventions et contributions reçues au cours de l'exercice	–	100 000
Revenus d'intérêts	26 015	48 085
	3 649 596	5 800 554
Virement des apports reportés	(195 402)	(2 176 973)
SOLDE À LA FIN	3 454 194 $	3 623 581 $

15 Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent des subventions du gouvernement du Québec et des contributions des partenaires. Les apports se détaillent comme suit :

	2012	2011
SOLDE AU DÉBUT	77 920 010 $	75 884 207 $
Subventions et contributions reçues au cours de l'exercice	5 042 217	3 763 019
Virements des apports reportés destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	195 402	2 176 973
	83 157 629	81 824 199
Virement des apports reportés	(4 201 270)	(3 904 189)
SOLDE À LA FIN	78 956 359 $	77 920 010 $

16 Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

Les membres du personnel de la Commission participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2012, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 8,69 % à 8,94 % de la masse salariale et celui du RRPE est passé de 11,54 % à 12,30 %.

Les obligations de la Commission envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur ; ces cotisations imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 194 514 $ (2011 : 190 827 $).

Provision pour les congés de maladie et les vacances (note 10)

	2012		2011	
	Congés de maladie	Vacances	Congés de maladie	Vacances
SOLDE AU DÉBUT	49 695 $	339 593 $	45 916 $	335 406 $
Charge de l'exercice	57 767	306 383	61 109	319 308
Prestations versées au cours de l'exercice	(60 734)	(296 889)	(57 330)	(315 121)
SOLDE À LA FIN	46 728 $	349 087 $	49 695 $	339 593 $

17 Immobilisations corporelles

	Terrains	Parcs et espaces verts	Bâtiments	Équipement informatique	Équipement et mobilier de bureau	Mobilier urbain	Améliorations locatives	Matériel roulant	Aménagement dans les parcs	Aménagement d'une promenade	Aménagement en cours de réalisation	2012 TOTAL	2011 TOTAL
COÛT													
Solde au début	18 495 313 $	6 $	14 776 100 $	688 174 $	1 266 717 $	924 285 $	289 319 $	106 338 $	7 804 299 $	64 684 769 $	7 280 530 $	116 315 850 $	109 319 663 $
Acquisitions	–	–	74 822	99 908	37 170	5 010	–	12 995	36 864	116 454	5 351 895	5 735 118	6 996 187
Transfert	–	–	–	–	–	–	544 188	–	–	1 279 349	(1 823 537)	–	–
Dispositions	–	–	–	–	–	–	(196 944)	–	–	–	–	(196 944)	–
Solde à la fin	18 495 313 $	6 $	14 850 922 $	788 082 $	1 303 887 $	929 295 $	636 563 $	119 333 $	7 841 163 $	66 080 572 $	10 808 888 $	121 854 024 $	116 315 850 $
AMORTISSEMENT CUMULÉ													
Solde d'ouverture	–	–	1 804 652 $	637 960 $	514 328 $	246 237 $	256 942 $	84 243 $	5 480 930 $	8 796 094 $	–	17 821 386 $	13 417 037 $
Amortissement de l'exercice	–	–	740 675	36 539	121 163	92 679	132 807	14 812	356 053	3 285 298	–	4 780 026	4 404 349
Incidence des dispositions	–	–	–	–	–	–	(196 944)	–	–	–	–	(196 944)	–
Solde à la fin	–	–	2 545 327 $	674 499 $	635 491 $	338 916 $	192 805 $	99 055 $	5 836 983 $	12 081 392 $	–	22 404 468 $	17 821 386 $
VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS													
Valeur nette 2011	18 495 313 $	6 $	12 971 448 $	50 214 $	752 389 $	678 048 $	32 377 $	22 095 $	2 323 369 $	55 888 675 $	7 280 530 $	–	98 494 464 $
Valeur nette 2012	18 495 313 $	6 $	12 305 595 $	113 583 $	668 396 $	590 379 $	443 758 $	20 278 $	2 004 180 $	53 999 180 $	10 808 888 $	99 449 556 $	–

Les parcs et espaces verts sont constitués du parc du Bois-de-Coulonge, du parc de l'Amérique-Française, du parc du Cavalier-du-Moulin, du parc de la Francophonie, du parc de l'Amérique-Latine et du domaine Cataraqui. Ces parcs et espaces verts ont été cédés à la Commission et constatés pour une valeur symbolique. La Commission continue d'exploiter et de préserver les parcs par un programme d'entretien et elle les améliore par la réalisation de projets d'aménagement.

Des intérêts représentant une somme de 142 205 $ (2011 : 234 286 $) ont été capitalisés à l'aménagement en cours de réalisation.

Au cours de l'exercice 2012, des aménagements en cours de réalisation totalisant 1 823 537 $ (2011 : 9 146 503 $) ont été complétés et transférés dans les autres catégories d'immobilisations corporelles.

18 Informations supplémentaires sur certains instruments financiers

La valeur comptable de l'encaisse, de l'encaisse réservée pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, des créances et intérêts courus et des fournisseurs et autres charges à payer représente une estimation raisonnable de leur juste valeur compte tenu de leur échéance rapprochée ou de leurs caractéristiques inhérentes.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs à des taux d'actualisation représentant les taux dont la Commission pourrait se prévaloir à la date du bilan pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

La juste valeur des contributions à recevoir ne peut être estimée compte tenu de l'absence de marché pour ce type d'instrument financier.

Le tableau qui suit indique la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers.

	2012		2011	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	**Valeur comptable**	**Juste valeur**
DETTE À LONG TERME				
Emprunts sur billet du Fonds de financement	75 992 494 $	86 321 264 $	78 325 323 $	85 379 519 $
Emprunt de la Société immobilière du Québec	– $	– $	16 920 $	16 920 $

19 Obligations contractuelles

La Commission s'est engagée à participer financièrement à la réalisation de divers projets pour la mise en valeur, la promotion et le rayonnement culturel de la capitale. Au 31 mars 2012, la Commission a des engagements jusqu'en 2015 qui totalisent 8 603 356 $ (2011 : 11 587 728 $).

Les paiements minimum exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2013	**7 737 181 $**
2014	**649 171 $**
2015	**217 004 $**

20 Opérations entre parties liées

En plus des opérations entre parties liées déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, la Commission est liée à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

La Commission conclut des opérations commerciales avec les entités liées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers. Les transactions d'achat et de vente d'immobilisations corporelles conclues entre les entités liées sont comptabilisées à la valeur comptable du cédant et présentées à la note 16.

21 Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2011 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 2012.

ANNEXE

REDDITION DE COMPTES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Voici la section consacrée à la reddition de comptes en matière de développement durable

Objectif gouvernemental 1	
Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui facilitent la mise en œuvre.	
Objectif organisationnel 1	
Faire connaître le concept et les principes de développement durable.	
ACTION	**GESTES**
Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnes de l'administration publique au développement durable.	▪ Élaborer et offrir des activités de sensibilisation et de formation. ▪ Produire et diffuser des capsules électroniques de sensibilisation et d'information. ▪ Vérifier le degré de connaissance du personnel quant au concept de développement durable.
CIBLE ET INDICATEUR	**Cible**
	Tout le personnel d'ici 2011, dont 50 % doit posséder une connaissance suffisante du concept de développement durable pour le prendre en considération dans ses activités régulières d'ici 2013.
	Indicateur
	Taux du personnel rejoint par les activités de sensibilisation et de formation au développement durable.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	
	En 2011-2012, la Commission a poursuivi ses activités de sensibilisation. Cette année, une séance d'information sur la gestion écologique de l'eau au jardin ainsi qu'une autre consacrée aux défis que posent les changements climatiques sur l'aménagement urbain ont été organisées. Très populaires auprès des employés, ces activités ont permis l'acquisition de connaissances pouvant mener à l'adoption de nouveaux comportements bénéfiques en matière de développement durable, tant dans leur vie professionnelle que dans leur vie personnelle. De plus, comme cela avait été le cas l'an dernier, plusieurs capsules de sensibilisation au développement durable ont été publiées dans le journal interne de la Commission. Les principes et le vocabulaire du développement durable, le chauffage au bois ainsi que l'entretien écologique de la pelouse ont notamment fait l'objet d'articles.

Objectif gouvernemental 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Objectif organisationnel 2

Assurer le maintien et voir à l'amélioration de la santé physique et psychologique de l'ensemble du personnel de la Commission.

ACTION	GESTES	SUIVI
Offrir au personnel un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.	• Produire et diffuser des capsules électroniques de sensibilisation et d'information. • Revoir le programme de prévention en santé et sécurité au travail. • Évaluer périodiquement l'ergonomie des postes de travail. • Actualiser la Politique de reconnaissance du personnel et poursuivre les mesures mises en place pour favoriser la reconnaissance informelle.	• Entrepris • Entrepris • Entrepris • À venir
CIBLE ET INDICATEUR	**Cible**	
	Dix activités d'ici la fin de 2013.	
	Indicateur	
	Nombre d'activités de consultation et d'information auprès du personnel favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie au bureau.	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE		
	En 2011-2012, trois personnes ont bénéficié d'une évaluation de l'ergonomie de leur poste de travail et des mesures correctives appropriées ont été apportées. La Commission a procédé au renouvellement des accréditations de trois secouristes en milieu de travail ainsi qu'à deux nouvelles accréditations. Le programme visant à encourager le personnel à prendre en charge leur santé par la pratique d'activités physiques a permis de soutenir financièrement 21 employés qui se sont inscrits aux activités admissibles ou qui y ont renouvelé leur abonnement en 2011-2012.	

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Objectif organisationnel 3

Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion de la Commission et dans les activités d'entretien et d'exploitation de ses parcs et espaces verts.

ACTION	GESTES	SUIVI
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable.	▪ Élaborer un cadre ou un système de gestion environnementale. ▪ Poursuivre et mettre en œuvre graduellement un plus grand nombre de pratiques favorables à l'environnement. ▪ Concevoir, adapter ou utiliser des outils d'aide afin de consommer de façon responsable.	▪ Réalisé ▪ Entrepris ▪ À venir
CIBLES ET INDICATEURS	**Cibles**	
	Mise en œuvre d'un système de gestion environnementale en 2011 et mise en œuvre de huit mesures ou activités d'acquisitions écoresponsables pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale.	
	Indicateurs	
	État d'avancement de la mise en œuvre à la Commission d'un système de gestion environnementale, de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et de la mise en œuvre de pratiques d'acquisitions écoresponsables.	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE		
	En 2011-2012, la Commission a entrepris l'élaboration de son plan de gestion environnementale (PGE). À terme, cet outil lui permettra de réduire l'impact environnemental de ses activités.	

Objectif gouvernemental 18		
Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.		
Objectif organisationnel 4		
Poursuivre son rôle-conseil en matière de développement durable.		
ACTION	GESTE	SUIVI
Continuer de donner des avis comme cela est prévu à la loi constitutive dans tout projet d'adoption ou de révision des plans d'urbanisme et des schémas d'aménagement des composantes de la Communauté métropolitaine de Québec, en prenant en compte les principes de développement durable.	Élaborer les orientations de la Commission en matière d'aménagement et de développement durable.	Entrepris
CIBLE ET INDICATEUR	**Cible**	
	Mise en œuvre en 2011 d'un cadre intégrant les orientations de la Commission en matière d'aménagement et de développement durable.	
	Indicateur	
	Nombre d'avis donnés intégrant les orientations de la Commission en matière de développement durable.	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE		
	En 2011-2012, la Commission a émis 20 avis au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Cela correspond au nombre moyen d'avis émis chaque année par la Commission conformément à sa loi constitutive. De manière générale, la Commission a pris en considération dans ses avis plusieurs aspects du développement durable, notamment en ce qui concerne la protection du patrimoine naturel et la bonification des transports actifs et collectifs sur son territoire d'intervention.	
	Au cours de l'année 2011, la Commission avait prévu se doter d'un cadre intégrant ses orientations en matière d'aménagement et de développement durable. La mise en application du cadre en question est prévue pour la fin de l'année.	La Commission a retardé la préparation de son cadre afin de tenir compte de la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. À la suite de l'adoption de cette loi, prévue en 2012, la Commission entreprendra la préparation du cadre.

Objectif gouvernemental 22		
Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de soutien des écosystèmes.		
Objectif organisationnel 5		
Maintenir l'intégrité écologique dans ses parcs et espaces verts. Préserver et mettre en valeur les richesses patrimoniales qui lui sont confiées.		
ACTION	GESTE	SUIVI
Poursuivre et développer la mise en œuvre des pratiques et des activités pour assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles.	Mettre en œuvre des pratiques et des activités pour assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles.	Entrepris
CIBLE ET INDICATEUR	**Cible**	
	Dix pratiques et activités d'ici 2013.	
	Indicateur	
	Nombre de pratiques ou d'activités mises en place.	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE		
	En 2011-2012, la Commission a mis en place deux nouvelles pratiques en vue de la protection du patrimoine naturel : 1) l'installation et l'exploitation d'une station de compostage des résidus verts au domaine Cataraqui ; 2) la réduction de moitié du nombre de coupes sur les 10 hectares d'aires gazonnées de la promenade Samuel-De Champlain.	

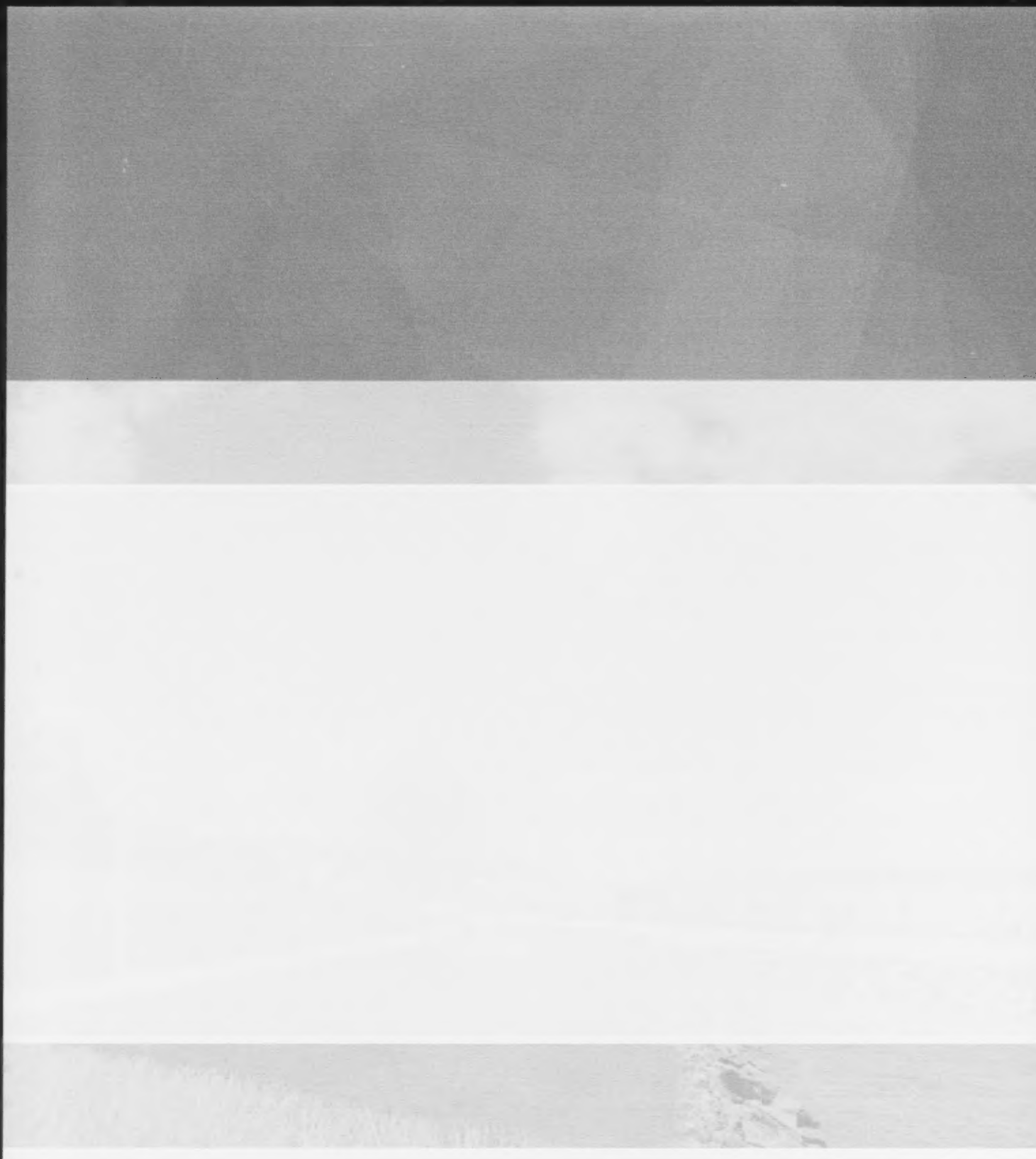

Consultez en ligne le rapport annuel 2011-2012
www.capitale.gouv.qc.ca

COMMISSION DE
LA CAPITALE NATIONALE

Québec